

SOMMAIRE

Prière sur la Montagne Sainte-Geneviève
Restauration de l'Etat et tradition nationale
En quelques lignes...
L'Athènes de Périclès
La politique extérieure de l'U. R. S. S.
Le galant Polonais

Georges DUHAMEL
Général O. NEURAY
* * *
André BELLESSORT
LITVINOV
Paul CAZIN

Les idées et les faits : Chronique des idées : La voix de nos Evêques, Mgr J. Schyrgens.

La Semaine

Est-ce enfin la réaction nationale tant attendue qui s'est déclanchée en France? Pour la sécurité de la Belgique et pour la paix de l'Europe on ne peut assez l'espérer. Avec Hitler, Stavisky aura rendu à la France l'inestimable service de grouper les forces nationales devant le danger extérieur et intérieur. Hitler a précisé la menace allemande et Stavisky a fait éclater l'action dissolvante et corruptrice du régime maçonnique. Si on ne voit pas encore comment, ni sous quel chef, s'opérera l'indispensable redressement français, il est heureusement certain que le régime actuel est méprisé par l'immense majorité des Français et que « quelque chose » est en marche. Ce « quelque chose », essentiel pour l'avenir de la France, l'est presque autant pour nous. Notre indépendance est liée au renouveau français. Et la réforme de nos institutions se trouvera singulièrement facilitée par un renforcement de l'autorité en France. Or, ou la France réagira contre les folies de la démocratie politique, — cette forme historique de la décadence de l'Etat, comme disait Nietzsche — génératrice despires abandons, ou elle connaîtra, après l'humiliation, l'invasion...

Une nouvelle fois le sort de la civilisation européenne se joue en France. Si celle-ci avait dû s'abandonner toujours plus, l'hégémonie prussienne s'étendait demain sur notre vieux monde. Une France réagissant, enfin, contre les excès individualistes qui ont miné l'Etat et restaurant l'Autorité, une France retrouvant ses traditions d'ordre et de mesure, une France vraiment nationale et assez forte pour imposer la paix, d'accord avec l'Italie fasciste, cette France-là est la condition *sine qua non* du salut de l'Occident. Puisse le sursaut de Paris marquer le début de temps nouveaux. « La Démocratie a perdu la partie », écrit, dans le *Peuple*, M. Louis Piérard, qui est allé suivre les événements sur place. Et il ajoute que « dans l'intérêt des institutions démocratiques menacées », un ministère d'union nationale est la solution la meilleure. Il parle du « dynamisme » de l'émeute réactionnaire. Cela, c'est le salut possible. Le mysticisme de gauche est mort. Vive le dynamisme national! Vive le Renouveau français!

En intitulant son nouveau livre *L'Heure de la décision*, M. Tardieu ne se doutait sans doute pas, que cette heure sonnerait aussi vite. On pouvait craindre que, d'abdication en abdication, la France victorieuse ne laissât passer l'heure où une décision restait possible. Les bons de Bayonne n'auront pas fait que des dupes. Les millions de Stavisky auront agi comme le vaccin qui suscite la résistance à l'infection. Avant que la France n'ait, dans le domaine primordial du désarmement, commis l'irréparable, la marée tourne... *Deo gratias!*...

Le désarmement! Il continue à faire couler des flots d'éloquence et des flots d'encre sans que les mots écrits ou parlés aient empêché le moins du monde cette réalité : l'armement de l'Allemagne. Comme M. Paul Struye, et autant que lui, nous n'avons, en parlant de désarmement, qu'un seul but : la paix. Mais il croit, lui, plus que nous, aux mots et aux formules. Esprit juridique, il a, dans les instruments de droit, une confiance que nous confessions ne pas avoir. Ce sont les véritables intentions des hommes qui nous paraissent être l'essentiel, en l'occurrence la volonté de l'Alle-

magne, de la France, de l'Italie, de l'Angleterre. Des formules juridiques peuvent très bien n'être que des moyens de s'approcher d'un but diamétralement opposé à celui proclamé par les dites formules. Au-dessus de celles-ci il y a le bon sens appliqué aux faits. Tout cela pour dire que le dernier article de M. Struye dans la *Libre Belgique* ne nous paraît pas plus réaliste que les précédents.

Un réarmement partiel de l'Allemagne est dans la logique des choses, nous dit-il. Elle exige 300,000 soldats. Pourquoi ce chiffre, plutôt que tout autre? Aucune justification n'a été apportée.

Aucune explication satisfaisante non plus n'a été fournie quant au maintien — qu'elle prétend indispensable — de ses forces, dites de police, et de ses formations paramilitaires.

Par ailleurs l'Allemagne demande que sa future armée de milices soit pourvue de toutes les catégories d'armements dont la convention autorisera l'usage dans les autres pays.

Sur ce point sa thèse paraît plus rationnelle. La France admet du reste que d'ici un nombre d'années qui n'est pas encore précisé, l'Allemagne pourra utiliser ces catégories d'armes. On aperçoit malaisément la raison qui lui fait différer la mise en œuvre de cette concession.

Pourquoi 300,000 hommes, au lieu des 200,000 que proposait le plan Mac Donald? Pourquoi des formations paramilitaires? Toute la question est là. Et l'erreur qui vicie ce qu'il faut bien appeler le juridisme, c'est de raisonner sur 300,000 hommes, quantité pure, sans affecter ce simple chiffre du mot qui le détermine en le qualifiant. 300,000 soldats allemands et 300,000 soldats français, cela ne fait pas seulement deux armées de 300,000 hommes chacune. Cela fait une armée agressive et une armée pacifique, et notre sort, à nous Belges, tient dans cette précision.

* * *

Le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes* apporte une réponse aux questions de M. Struye :

Quand l'Allemagne réclame trois cent mille hommes au lieu de cent, quelle est la signification réelle de cette requête? Avec ses associations militaires, désormais rattachées à la Reichswehr, avec la Reichswehr, les troupes de police, l'Allemagne a un million et demi d'hommes, et elle les a équipés. Elle a donc ainsi rétabli une sorte de conscription qui lui suffit. Quand tous les anciens combattants auront plus de trente-cinq ans, et quand viendront en 1935 les classes rendues creuses par la natalité insuffisante des années de guerre, elle aura donc remédié au manque d'effectifs. Que lui manque-t-il? des cadres. C'est pour avoir ces cadres de sous-officiers qu'elle veut le droit d'avoir une armée de métier de trois cent mille hommes. Elle cumulera donc les avantages de l'armée de métier et de la conscription. Comme elle a reconstitué son état-major et s'est procuré par le travail des usines allemandes et étrangères le matériel qu'elle veut, elle a donc dès maintenant une armée qui sera dans peu d'années une forte armée.

* * *

L'Allemagne arme : pourquoi? Pour obliger les autres à désarmer? Curieuse méthode, on en conviendra. Rien de sérieux n'a

encore été opposé à cet argument de bon sens : si l'Allemagne avait réellement voulu la paix et le désarmement général, elle aurait donné l'exemple et bien vite tout le monde l'eût suivi. Aucun juridisme, aucune discussion byzantine sur des textes vagues et imprécis, n'ont encore entamé cet argument massue.

Et voilà qu'avant de s'effondrer dans la boue et dans le sang, le gouvernement français offre de réduire les armements de la France. M. Struye s'en réjouit, évidemment.

Enfin il faut signaler, — conclut-il, — en lui reconnaissant toute l'importance qu'elle mérite, l'offre faite pour la première fois par la France, de réduire immédiatement ses effectifs — dans une mesure qui n'est d'ailleurs pas précisée.

Si l'Allemagne exige de pouvoir réarmer, et si l'Angleterre et l'Italie lui donnent tout au moins en partie raison, c'est parce que toutes trois partent de ce principe que la France s'est toujours refusée jusqu'à présent de diminuer elle-même ses effectifs militaires, avant une période dite d'épreuve.

L'offre — généreuse, il faut le reconnaître — de la France change la position de la question. Si un commencement de désarmement est réalisé par elle, il n'y a plus aucune raison sérieuse d'admettre les prétentions de l'Allemagne à un accroissement démesuré d'effectifs.

Et si l'expérience de ces dernières années ne nous avaient, hélas, appris à modérer tout optimisme, on voudrait pouvoir espérer qu'il subsiste ainsi, malgré tout, une faible éclaircie et une vogue perspective d'accord.

Si la France désarmait sans garanties sérieuses, elle trahirait l'Europe!

M. Paul Struye pense donc que la France n'ayant pas désarmé, il y a des raisons sérieuses d'admettre la prétention de l'Allemagne? « Perspective d'accord! » Mais naturellement que l'Allemagne se dira d'accord! Et elle continuera ses armements. Prenons le cas idéal, la victoire complète des juristes, le triomphe de la formule juridique : France et Allemagne auront, en droit, des armées rigoureusement égales, mêmes effectifs et mêmes armements. Nous posons alors à M. Struye la question : ces armées juridiquement égales, le seront-elles réellement? Sinon, le problème réel n'est-il d'avoir une armée assez forte pour contenir la volonté de guerre évidente d'une Prusse militariste et revancharde?

* * *

M. Paul Struye fut certainement parmi ceux qui nous critiquèrent le plus d'avoir osé parler de guerre préventive. Quelle abomination! à en croire ces âmes tendres. Comme s'il s'agissait d'autre chose que de choisir entre deux abominations et de préférer la moindre à celle qu'elle nous éviterait! Nous avons toujours ajouté, d'ailleurs, que cette guerre préventive, il ne se trouvait, personne, hélas!, pour l'entreprendre.

Que l'on nous accuse de souhaiter une chose qui, loin de servir la paix, la compromettrait, soit — encore que nous attendions toujours les preuves de notre erreur — mais on n'a pas craint de nous jeter à la tête le droit naturel et la morale chrétienne. Or, voici que la très orthodoxe *Vie intellectuelle* qui, après avoir donné un peu trop, nous semblait-il, dans les illusions de pacifisme et de l'idéalisme internationaliste — revenue d'ailleurs, depuis Hitler, à une vue plus saine de la réalité européenne — nous apporte du renfort.

Dans son numéro du 10 janvier, elle a publié un article intitulé *Réalité internationale*, où l'on pouvait lire, à propos du réarmement allemand :

Qu'allons-nous faire? La guerre préventive? Personne en France n'y songe sérieusement. Et pourtant, si l'on rend la bride à la course aux armements, qui a grandes chances de mener à un conflit, la guerre préventive serait de beaucoup la meilleure solution pour nous.

Notre supériorité militaire actuelle sur l'Allemagne est incontestable; nos effectifs sont encore nombreux; ce n'est qu'en 1936 que nous entrerons, au point de vue recrutement, dans les « années creuses », triste conséquence de la guerre.

Après avoir énuméré les obstacles qui se dressent devant cette action préventive : Locarno, la pacte de la S. D. N., le pacte de Paris, l'auteur montre que la situation a changé depuis 1919.

Nous restons seuls, avec les nouveaux pays bénéficiaires des traités de paix — Pologne, Petite-Entente — à défendre l'édifice de Versailles. Voulons-nous résolument défendre jusqu'au bout cet édifice — ou plutôt ce qui reste de cet édifice?

C'est là une politique très soutenable; je dirais même qu'elle a une haute valeur non seulement nationale mais même internationale.

[...] La question se ramène à savoir si nous avons la volonté de maintenir seuls, désormais, et non plus avec nos alliés de 1919, l'ordre institué depuis cette date — c'est-à-dire, en dernière analyse si nous voulons l'imposer par la force, par la guerre préventive, puisque, dans peu d'années, la supériorité ne sera plus de notre côté.

De quelque façon qu'on examine le problème, — et cet examen sincère est bien angoissant, tragique même, — on se heurte sans cesse au dilemme : guerre préventive ou établissement de la politique européenne sur une nouvelle base.

Quelle peut être cette base? On ne saurait, en un court article, même l'esquisser, mais seulement en indiquer un ou deux éléments.

L'auteur propose, pour le réarmement allemand, une révision négociée du Traité, puis de neutraliser les conséquences de ce réarmement, et ce par tous les moyens, y compris la formation d'un embryon de force internationale.

Cette proposition peut faire sourire et être taxée d'utopique — conclut l'auteur. Celle qui consiste à laisser l'Allemagne se réarmer, alors que jamais plus nous n'aurons sur elle la supériorité militaire d'aujourd'hui, m'apparaît par contre comme singulièrement dangereuse. Si nous ne cherchons pas à faire du neuf en vue d'obtenir que la volonté de paix de la France coïncide avec la volonté de paix qu'affiche l'Allemagne, il vaudrait mieux nous débarrasser du danger allemand, par la guerre, quand il en est temps encore.

Qui peut envisager de sang-froid cette solution?

Personne, évidemment. Mais comment envisager de sang-froid la catastrophe que prépare l'Allemagne en armant en vue d'une guerre nouvelle? Comment parler de *volonté de paix affichée* par l'Allemagne? Depuis quand la volonté se découvre-t-elle uniquement dans les mots? Si l'Allemagne voulait la paix, elle n'armerait pas, elle ne dresserait pas sa jeunesse en vue d'une guerre prochaine. Que l'on tente tout le possible pour obliger l'Allemagne à mettre ses actes en conformité avec ses déclarations, que l'on essaie par tous les moyens de contrecarrer ses desseins belliqueux, rien de mieux, mais que la France ne désarme pas! La force française reste la meilleure garantie de la paix européenne et donc de l'indépendance de la Belgique.

* * *

Entre-temps, soulignons qu'il est permis, sans offenser le droit naturel ni pécher contre la morale chrétienne, de déplorer qu'il ne se trouve pas de grand capitaine pour entreprendre la guerre préventive qui épargnerait à l'Europe une catastrophe que tout annonce et que l'on ne voit pas comment conjurer autrement.

M. Paul Struye peut être rassuré, cette guerre préventive ne se fera pas. Mais la volonté de guerre de l'Allemagne prussifiée ne cessera de se préciser, voilà ce que nous ne craignons pas de lui prédire. Et de cette volonté est responsable avant tout et exclusivement la Prusse et non pas, comme les articles de M. Struye ne tendent que trop à le faire croire, on ne sait quel entêtement de la France à ne pas vouloir se livrer plus entièrement au bourreau qui aigüise son couteau...

Prière

sur la

Montagne Sainte-Genève⁽¹⁾

Grégoire se coucha tard et ne dormit quasi point, car il était assailli de mille pensées anxieuses. L'eau du bain ne lui rendant ni l'oubli, ni la jouvence, il réfléchit aux bons effets d'une promenade matinale, prit son feutre et sortit.

Le soleil se débattait sans courage sous les brumes de l'arrière-saison. Après quelques instants de marche, Grégoire s'aperçut qu'il cheminait dans les petites ruelles de la Montagne Sainte-Genève. « Il y a des lois, dit-il. Si je suis en société d'un ami, je vais, tout naturellement, rôder sur les bords de la Seine dont le flot, le mouvement, la vie incitent à la controverse. Quand je veux lire, songer, m'abandonner en somme, le jardin du Luxembourg m'est un refuge indulgent. Quand le moment est venu d'ordonner, de clarifier, de purger mon esprit et mon cœur, je me dirige d'instinct vers la colline Sainte-Genève, je monte à l'Acropole. »

Ce disant, Grégoire déboucha sur la place du Panthéon à l'instant même où le soleil, affranchi des vapeurs, se décidait au triomphe. Grégoire huma le ciel, tête renversée, dans la position du buveur. Il faillit y perdre la vie. « Diable! pensa-t-il en bondissant de côté ces monstres sont implacables! Malheur à qui veut former une pensée, même furtivement, dans l'espace nommé « chaussée »! C'est le domaine de la moelle, le lieu des réflexes purs. Passé le bord du trottoir, le cerveau doit abdiquer. Notre Acropole est mal défendue. Toutes ces voitures puantes y ont scandaleusement accès. N'importe, c'est notre ville haute. A mes yeux, elle est toujours sainte, encore que profanée. »

Grégoire fit, à pas indolents, le tour de l'îlot central en suivant sagement le trottoir. Comme il arrivait aux larges degrés de pierre dont s'adorne, vers le nord, la terrasse du Panthéon, il fut distrait de sa méditation par un spectacle surprenant. Une vieille femme, nippée un peu comme une pauvre, un peu comme une folle aussi, accroupie au bord du trottoir, lavait son linge dans le ruisseau dont l'eau, en cet endroit, n'est presque jamais souillée, sinon des chiens errants. Elle frottait et savonnait, sur la dalle de granit. N'eût été le grondement des autobus, on l'eût sans doute entendu fredonner quelque chanson de lavandière.

« Vive Paris! songea Grégoire. Je ne connais pas une autre grande ville où cette sorcière touchante oserait, si paisiblement, faire sa lessive en plein air! »

Grégoire poursuivit sa route et vint s'asseoir au bord des grilles, en face de la bibliothèque Sainte-Genève.

« Telle est, pensa-t-il, la vertu des vrais sommets. De toutes parts, je suis gardé par des bâtiments sourcilieux qui semblent me borner la vue. Eh bien, point du tout. J'ai, comme toujours, le sentiment que, de ce lieu privilégié, je découvre toute la France. Et

même, par les temps clairs, j'ai de bonnes échappées sur les nations voisines. L'altitude est une grande merveille!

Si je donnais à ma ferveur des licences temporelles, je me mettrais bien à genoux, tout comme cette antique lavandière, et non pour brosser ma chemise, mais proprement pour prier, car je sens que je vais prier. Le besoin de prier survit à toutes les déconvenues, à toutes les ambitions aussi. Et, comme le besoin, survit l'indestructible certitude que toute prière bien chaude, que toute prière bien jaillie fait toujours son chemin et rencontre toujours une oreille : celle qu'il faut.

Je voudrais prier pour ces hommes qui m'entourent en ce moment pour ces hommes dont j'entends la voix, dont je comprends le langage, pour ces hommes que je connais mieux que les autres et qui, pourtant, ne me cachent pas les autres; je voudrais prier pour eux et même, et peut-être un peu, les prier, ce qui ne saurait leur déplaire, car au train où vont les choses, ces hommes-là, mes compagnons, recevront plus souvent des ordres que des prières. Je voudrais prier pour eux, c'est-à-dire pour eux et pour moi, c'est encore à dire pour nous.

« Nous » n'est pas le mot des beaux jours. La joie ne parle pas au pluriel. « Nous » est le cri de la peine, le soupir des âmes qui se rapprochent pour souffrir ensemble et pour souffrir moins durement d'être ensemble. Je voudrais prier pour nous, car nous en avons besoin, car nous en aurons grand besoin.

Un poète français, entre tous ingénu, entre tous aimable, a prononcé, dans l'exil, les deux mots qui donnent la clef de notre trésor patrimonial. Faut-il, une fois de plus, chanter la gracieuse chanson?

*Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,
Ou comme cestuy-là qui conquist la toison
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parents le reste de son aage!*

Je crains bien, ô Français de France, que le monde qui nous entraîne n'ai perdu, mortellement, et la raison et l'usage.

Nous avons, depuis si longtemps, l'expérience de tous les biens, que nous avons détaché le mot « usage » de ses compléments et que nous l'employons tout nu, tout pur. Nous disons *usage*, sans plus, pour exprimer une façon excellente d'entendre la vie, et de jouir de ses présents, avec sagesse et décence.

Notre sol n'est pas ingrat. Il nous donne, en même temps, le beurre et l'huile, la vigne et le houblon, l'orange et l'airelle, le froment et le sarrasin, le charbon et le fer, Villon et Pasteur, Vincent de Paul et Voltaire. Nous sommes, depuis toujours, accoutumés aux moissons et aux déboires, au soleil et à la pluie, aux vaches grasses et aux vaches maigres. Nous avons l'intelligence de la prospérité comme de la misère. Nous habitons une région de la planète que l'on appelle tempérée parce qu'il y fait tantôt chaud

(1) D'un *Recueil d'Essais* à paraître prochainement aux Editions du Siècle, à Paris.

et tantôt froid. Pour toutes ces raisons, et pour beaucoup d'autres, les hommes de notre pays ont, depuis des siècles, établi leur règle qui est d'épargne et de modération.

C'est la règle même de la vie. Dès que la cellule est heureuse et qu'elle élabore un peu de graisse, elle ne la gaspille pas toute, mais en fait provision. Si l'animal a de l'herbe en suffisance, au sein même de la joie, il pense d'abord aux mauvais jours inévitables, il met tout de suite en réserve une part de cette bonne nourriture. Il la loge, avec soin, dans sa bosse s'il est chameau, dans sa queue s'il est mouton, un peu partout s'il est bœuf. Et puis, garni de son mieux, il attend fermement l'avenir. La plante, l'humble plante elle-même, n'a qu'une pensée continue, après celle de l'essaimage : économiser de l'eau, du sucre, bref de la vie pour elle et pour sa descendance.

C'est dans le respect de ces lois que nous avons créé notre art, je parle de notre art classique, et il ne ressemble à nul autre, et il ressemble pourtant à tout art véritable. La règle intérieure d'un tel art est d'abord de ne pas employer toute la force dont on dispose. C'est un art de tempérance et d'économie. C'est une voix très puissante qui se retient de crier. C'est une leçon de contrainte donnée aux hommes étonnés par une tribu de labourers qui ne consentent jamais à dépenser plus qu'ils ne possèdent.

On s'est moqué de ces petites gens. On les a bafoués et maudits. Et je sais trop bien pourquoi. Ils sont étroits, acharnés, stricts dans leur dur devoir, tout comme des chiens de garde. Ils conservent, péle-mêle, au plus profond de leur coffre, et de fortes idées fécondes et de méchants préjugés. N'importe! Ils donnent un exemple, à cet instant de la civilisation.

Car le monde souffre aujourd'hui d'une dangereuse ivresse.

Les hommes ont découvert de nouvelles sources de richesse et de plaisir. On pourrait s'en réjouir. Mais qu'est la richesse, qu'est le plaisir à qui n'en a pas le juste usage? Le monde tremble d'angoisse et de faim, à côté de ses nouvelles richesses mal distribuées, mal employées.

Beaucoup de maîtres de notre monde s'imaginent être des hommes précis, pondérés, pratiques, réalistes. Ce sont des romantiques effrénés qui n'ont jamais appris par cœur une fable de La Fontaine.

A la place de l'usage, ils ont institué l'abus. C'est sur l'abus qu'ils ont fondé cette prospérité factice dont la communauté des simples vient d'être éblouie, par ordre. Ils ont prêché, comme un principe d'harmonie et de succès, la débauche de force et de jouissance. Débauche de vitesse, de lumière, de hauteur, de largeur, de volume et de poids. Fureur intempérante de faire plus grand, plus haut, plus lourd, alors que la seule chose qui compte, c'est faite juste aussi grand, aussi haut, aussi pesant que l'ordre et le goût l'exigent.

Ce n'est pourtant pas la première fois que l'homme se trouve en présence d'un bien dont l'abus est péril. Il y a, chez nous, des centaines de milliers d'hommes qui possèdent, au fond de leur cave, un tonneau plein de vin, et qui n'en boivent, sagement, que deux ou trois verres par jour sans que la loi religieuse ou civique s'avise d'intervenir.

Je reconnais les hommes barbares à ce qu'ils ne savent ni le juste usage du vin, ni celui des nouveaux biens que la science leur a donnés. Ivrognes de la mécanique, du téléphone, de l'auto, de l'architecture, ivrognes de la banque, des affaires, ils ont méprisé la règle de la modération et voici qu'à cause d'eux le monde humain tout entier titube et menace ruine.

Il est bien temps, aujourd'hui, de se mettre la main sur le cœur, de parler de pénitence, de prêcher l'économie et des millions de malheureux qui souffrent de froid et de faim pendant que le blé, la laine et le coton pourrissent dans les entrepôts. Il est bien temps

d'ordonner, après l'excès de jouissance, l'excès de privation. Que tout cela, ô Du Bellay, est loin d'usage et raison!

Notre vieux terme de raison va-t-il donc changer de sens? Le visage de la nouvelle raison ressemble curieusement à celui de l'ancienne folie et ce qu'on dit rationnel n'est presque jamais raisonnable.

Hommes de mon pays, hommes de tous les pays, je pense à vous et je prie pour vous.

Comme tous les esprits pleins de feu, j'ai, dans l'âge romantique, méprisé la modération. Que le ciel me le pardonne, car j'étais fort ignorant, je n'avais pas beaucoup souffert et je n'avais pas vu souffrir! Je ne goûtais que le délire, que la fièvre et que les transports. Je n'imaginais pas même que la juste modération pût demander non seulement de la patience, non seulement de l'exactitude, vertus que je trouvais sans éclat, mais aussi beaucoup de force, de passion et d'audace. Je fais amende honorable. J'ai vu les barbares à l'œuvre, ici, ailleurs et partout. Que la lumière qui me baigne puisse vous désabuser aussi, ô mes compagnons du monde! Si le mot de modération vous inquiète, vous irrite, ne comble pas vos désirs, eh bien, nous dirons mesure, nous dirons pudeur ou nous dirons harmonie. Et nous dirons encore usage, pour célébrer notre vieux poète.

Oh! qu'il ne soit pas trop tard! Que la prière à voix basse, mais pressante, mais poignante, soit entendue dans le tumulte!

GEORGES DUHAMEL.

Restauration de l'Etat et tradition nationale

Les principes gouvernementaux que postule notre restauration nationale ne sont pas une pure conception de l'esprit.

Ils sont conformes à un droit public qui a fait ses preuves pendant cinq siècles, qui a assuré la grandeur de la France et qui a permis à notre pays, dont la situation en Europe est extrêmement périlleuse, de garder son individualité, de vivre, et d'aboutir à cette belle prospérité qui, au XVIII^e siècle, nous faisait regarder comme le jardin du Continent.

La mystique démocratique a jeté sur ces réalités capitales un voile intéressé.

Pendant un long siècle, quatre ou cinq générations ont été nourries de ce dogme, que les Belges avaient souffert une longue suite de tyrannies et avaient toujours vécu dans l'impatience de secouer leur joug.

Regardez nos monuments : Egmont, Horne, Boduognat, Ambiorix, Agneessens, Van Artevelde, Chapuis. Il n'y a place que pour les martyrs et les mauvaises têtes. Ni Philippe le Bon, ni Charles-Quint, ni Marie-Thérèse, ni nos grands gouverneurs du XVIII^e siècle n'ont été jugés dignes d'être proposés à l'admiration de nos enfants.

Eh bien, ce droit traditionnel, ce droit avalisé par la sociologie de l'Eglise, ce droit qui a fait les nations, c'est celui dont nous demandons aujourd'hui le retour.

Fidèles à l'enseignement de Le Play, rendus attentifs à l'expérience des sociétés humaines, nous croyons que la Nation est un produit de l'Histoire, des mœurs, de la nécessité et du climat, vis-à-vis duquel les régnicoles sont en état de dépendance et non

de souveraineté; que cette dépendance est définie par le bien général dont, le plus souvent, la notion exacte échappe à la plupart; que la vue du bien général est l'apanage d'une autorité inamovible et dynastique.

Il faut un pouvoir unique à la tête de l'Etat. Si le pouvoir plural est possible à la tête d'organismes où les intérêts sont communs ou semblables (communes, sociétés commerciales, unions professionnelles, etc.), il ne l'est pas à la tête de l'Etat, qui fédère des intérêts inégaux et souvent opposés. L'autorité au sommet de l'Etat doit être arbitrale et indépendante des intérêts particuliers. A cette fin, elle doit être unique.

Le Roi personnifie cette autorité.

Renan dit « que les démocraties confient leurs destinées à une moyenne d'opinion dont l'intelligence est très inférieure à l'intelligence du prince le plus médiocre, appelé au pouvoir par les hasards de l'hérédité ».

L'intérêt personnel du Roi et celui de sa famille s'associent en effet à une conduite éclairée et indépendante des intérêts nationaux.

L'hérédité dynastique assure à la fonction royale une vue continue de ces intérêts, non limitée aux chances du moment. Tout dans l'activité du Roi est guidé par le souci de l'avenir national; sa position et sa formation le condamnent à cette servitude bien-faisante.

Est-ce à dire que cette autorité royale ne doit pas connaître de limites? Non. Et nous verrons tout à l'heure qu'il y a des droits sur lesquels elle ne peut s'exercer. Mais elle est sans limites dans ses prérogatives fonctionnelles; pour parler plus exactement, elle est absolue dans le sens latin et philosophique du mot, c'est-à-dire indépendante.

Quelles sont ces prérogatives fonctionnelles, ces droits essentiels du pouvoir qui échappent au regard et au contrôle de la nation?

1. La désignation, la démission et les attributions des ministres;
2. Les relations politiques avec l'étranger;
3. L'organisation de la sécurité contre les périls extérieurs;
4. L'organisation de l'ordre intérieur et de la justice;
5. L'organisation administrative.

A ceux qui prétendent que les Belges ont historiquement la démocratie dans les veines et qu'ils prennent à la mamelle le lait de la liberté et de la souveraineté populaire, nous opposons l'éclatant démenti de l'Histoire.

Ces droits royaux que je viens d'énumérer étaient exactement ceux du Souverain dans les anciens Etats belgiques :

1. Les relations internationales — traités de paix ou traités de commerce — n'étaient réglées que par le Souverain;

2. L'armée, son organisation, son encadrement étaient sous son entière dépendance; l'armée nationale, qui trouva sa première expression dans les compagnies d'ordonnance de Charles le Téméraire, est essentiellement, quant à son origine et son organisation, une création princière;

3. Toute juridiction séculière dépendait de lui. Si les échevins ruraux, qui rendent la justice dans les paroisses, ne cessent d'être désignés par le seigneur, dans les villes c'est presque toujours le Souverain qui les nomme. Comme c'est lui qui désigne les membres des cinq conseils souverains de justice, cours d'appel de l'époque;

4. Il nommait et révoquait souverainement les ministres; les ministres et hauts fonctionnaires d'alors étaient les membres des conseils collatéraux, conseil d'Etat, conseil privé, conseil des finances.

D'après les instructions de Charles-Quint, on ne pouvait traiter, dans le conseil d'Etat, que les grandes et principales affaires et celles qui concernent l'Etat, conduite et gouvernement du pays, par exemple

les questions de paix et de guerre, les rapports avec les puissances étrangères, ainsi que la collation des emplois principaux.

Le conseil privé avait dans ses attributions la direction et la surveillance de la justice et de la police, la rédaction et la publication des lois, placards et édits.

Le conseil des finances, auquel les chambres des comptes étaient subordonnées, s'occupait de l'administration du domaine, de l'impôt, de l'affectation des revenus, de la monnaie, ainsi que des intérêts de l'industrie et du commerce.

Cette organisation gouvernementale subit sans doute de nombreux avatars, mais elle fut maintenue dans son ensemble, telle que je viens de l'exposer, durant tout l'Ancien Régime. Elle avait ses grands et petits commis d'administration centrale, ses grands et petits commis régionaux, et, parmi ces derniers, les lieutenants provinciaux ou grands baillis; ses chefs-officiers, mayeurs, baillis, ammans ou prévôts; ses avocats fiscaux qui faisaient office de ministère public auprès des conseils de justice et veillaient à l'observation des édits et au maintien de la police; enfin, ses collecteurs d'impôts.

Ce pouvoir absolu et indépendant est-il totalitaire? Crée-t-il ou supprime-t-il, au gré de sa fantaisie, les droits et libertés que la nature des choses a faites? Entend-il former un citoyen-type à l'image de son désir? Entend-il pourvoir à tous les intérêts du pays, généraux, régionaux, locaux? Entend-il tout faire, transporter, fabriquer, assurer, organiser la dévolution des biens? En d'autres termes, ce pouvoir absolu est-il à l'image de l'omnipotence démocratique?

Non. Il existe des droits antérieurs et extérieurs à la souveraineté, des droits qu'elle n'a pu créer, qu'elle n'a pu concéder et qu'elle ne pourrait révoquer sans compromettre sa propre fonction.

Ce sont des droits inhérents à la nature de l'homme et à toutes les formes naturelles de l'existence sociale: droits de la conscience, droits de la personne, droits du travail d'où découle le droit de propriété, droit de la famille d'où découle le droit de tester, droits de la profession, droits de la commune, droits de la province. Tous ces droits étaient antérieurs au pouvoir fédérateur qui a créé la nation.

Eh bien, tous ces droits qui appartiennent aux conditions mêmes de la vie de notre espèce et qui sont limités par leur propre objet, tous ces droits qui se retrouvent dans nos *Bulles d'or*, nos *Joyeuses Entrées* et nos *chartes générales* ont été effrontément détournés de leur sens et de leur portée par nos historiens et nos juristes démocrates; ils apparaissent aux yeux de ces « déformateurs » comme autant de manifestations d'une volonté et d'une souveraineté populaires arrachées de gré ou de force à la tyrannie des princes et qui sont comme autant de prodromes d'une volonté nationale en instance. Ainsi, tous ces droits naturels, limités, justifiés, nécessaires auraient abouti à ce paradoxe inouï de créer tout à coup un Etat d'intelligence populaire et de souveraineté générale capable de conférer les pouvoirs et de les exercer tous.

Cette sottise a été gravement prétendue et gravement enseignée; elle l'est peut-être encore.

Ces droits de la personne, ces droits des villes et des métiers, définis ou contenus dans une variété extraordinaire de coutumes, étaient nés tout naturellement avec la naissance même de ces villes et de ces métiers. Ils étaient le produit spontané de la vie sociale et de ses besoins, tellement spontané que beaucoup de coutumes n'étaient pas écrites et qu'elles se conservaient soit par la tradition, soit à l'aide de décisions judiciaires intervenues sur les points en litige. La fameuse charte d'Albert de Cuyck n'est pas autre chose que la codification de droits et libertés depuis longtemps reconnus.

Ces droits sont si incontestés, appartiennent tellement à la nature des choses, que pas un instant le Souverain ne cherche à

les nier ou à les éluder; jamais ils ne sont mis en question, si ce n'est quand ils tendent à s'exercer au delà de leur domaine ou à troubler l'ordre général. Même la *Concession Caroline*, qui consacre l'abaissement de la ville de Gand, révoltée contre Charles-Quint, maintient tous les droits locaux essentiels.

Au début de leur règne, les Princes, lors d'une cérémonie qui s'appelle l'inauguration, jurent de les respecter et jamais l'un d'eux, même à la veille de la Révolution française, ne s'est soustrait au serment que comportait cette cérémonie.

« Nous jurons, disaient les comtes de Flandre à leur inauguration, de tenir et faire tenir le pays de Flandre en paix, droits et justice; de garder et faire garder les privilèges, franchises, coutumes, usages et lois; de défendre veuves et pupilles, et administrer la justice à tous, pauvres et riches, et généralement de faire tout ce que droicturier seigneur et comte est tenu de faire tout le temps que le serons. »

* * *

Il est bien évident que dans un pays où les intérêts particuliers se sont organisés en gouvernements spontanés et circonscrits à leur objet, l'œuvre législative ne peut pas avoir l'ampleur impressionnante de nos législations démocratiques qui prétendent aborder tous les domaines et pourvoir à tout.

Les communes et les corporations étaient leurs propres législateurs.

Au degré provincial, cependant, le pouvoir législatif n'existait plus et les États provinciaux n'avaient d'autres droits que ceux de présenter soit des cahiers dans lesquels étaient exposés les besoins de la province, soit des remontrances ou représentations, pour se plaindre des atteintes portées par les officiers fiscaux aux privilèges et coutumes.

De ce qui précède, il ressort que les lois et décrets visant les intérêts généraux, ceux de l'ensemble des provinces et même des provinces en particulier sont l'apanage exclusif du Souverain. *Le pouvoir législatif appartenait donc au prince et à lui seul.* Le Conseil privé l'aidait bien dans l'exercice de ce pouvoir, et les édits rappellent souvent que les États provinciaux et d'autres corps constitués ont été consultés, mais c'est le Souverain seul qui, de sa pleine autorité, ordonne, statue, décrète.

Or, que dit notre « syllabus doctrinal » concernant les lois d'intérêt général? Je lis :

« Outre les droits consubstantiels à l'exercice de la souveraineté, le Roi a celui d'édicter souverainement les lois, c'est-à-dire les règles utiles à la vie économique et sociale. Mais cette prérogative ne peut être assurée par l'information seule du Roi et des corps administratifs. L'intérêt général ne se discerne qu'avec le concours des divers organismes de la Nation dont les délégués sont réunis :

« 1. Soit en assemblée nationale, s'il s'agit d'intérêts généraux (commerce extérieur, protection de l'industrie et de l'agriculture, contrôle et création des voies de transport, développement de la colonie, répartition et incidence de l'impôt, etc...);

« 2. Soit en assemblée particulière, s'il s'agit d'intérêts limités (par exemple lois sur le bail à ferme, sur l'exploitation des forêts, sur le travail dans les mines, sur la navigation maritime, etc...).

Ces assemblées sont consultatives et leurs sessions de courte durée. Elles soumettent des vœux motivés au Souverain, et le Roi leur soumet, par avis, les projets de son initiative.

« Un Conseil de législation rédige le texte définitif des lois et décrets. »

On voit que notre doctrine plonge par toutes ses racines dans le droit public traditionnel des Belges, mais que plus d'une chose l'en sépare.

Et d'abord l'*Assemblée nationale*.

Il n'y avait pas d'assemblée nationale dans les États belgiques. La Belgique n'était pas un pays uniforme, mais une fédération de provinces, une fédération d'États.

Or, la vie provinciale s'est aujourd'hui fortement affaiblie.

La centralisation démocratique, la communauté des institutions et surtout la centralisation économique dont Bruxelles est le point centripète, le caractère national et international des débouchés de l'industrie ont créé une situation nouvelle qui commande un organe nouveau; une assemblée consultative à recrutement politique et corporatif s'impose indiscutablement.

Les métiers évoluaient et prospéraient autrefois dans l'orbite des villes et des États provinciaux. L'industrie, le commerce et l'agriculture évoluent à présent dans l'orbite de la nation. La décentralisation, autrefois géographique et politique, se fera de préférence aujourd'hui sur le plan corporatif. A côté de l'Assemblée générale, des assemblées particulières pourront donc unir certaines corporations ou certains corps d'État pour le règlement d'intérêts généraux limités.

* * *

Je ne peux et ne veux nier en rien les différences évidentes qui existent entre les provinces wallonnes et les provinces flamandes du pays, et je n'ignore pas que le sentiment national est bien plus profond chez les peuples unilingues que chez les autres; mais c'est là le côté subjectif de la question.

Les choses sont telles, il faut le reconnaître, que nous sommes organisés spirituellement et économiquement en pays centralisé. Enseignement, culte, justice répondent dans chaque coin du pays à des habitudes et des conceptions à peu près uniformes. Économiquement, même phénomène de centralisation et d'unité. Les trois quarts des banques et des industries ont leur siège social dans la capitale; la plupart des Bourses y sont installées et les laines de Verviers pénètrent aussi librement en pays flamand que les cotons flamands en Wallonie. Ajoutez à cela que les transports, les tarifs, le régime fiscal, tout s'est unifié et a aidé à donner au pays, malgré ses mille nuances, ce visage commun où se reflète un sentiment d'interdépendance générale. C'est là un fait dont la vapeur est peut-être aussi responsable que les tendances unitaires de la démocratie; il serait vain, dangereux et inutile de ne pas en tenir compte.

Mais ce n'est point parce que nous reconnaissons l'utilité actuelle d'une assemblée générale consultative, rappelant les États généraux de l'ancienne monarchie française, que nous professons cette théorie superficielle qui consiste à prétendre que les anciens États généraux des Pays-Bas auraient été une sorte d'ancêtre du Parlement actuel et comme une première manifestation de cette souveraineté populaire qui s'est victorieusement affirmée en 1830.

Nous devons être pénétrés de cette vérité que l'ancienne Belgique était avant tout une fédération d'États indépendants les uns des autres, unis seulement par un ordre supérieur incarné dans le prince, et où seuls l'élite et les hautes familles avaient réellement le sentiment d'une communauté nationale.

Les États généraux, réunis pour la première fois en France en 1302, le furent chez nous en 1463, à la fin du règne de Philippe le Bon, et ce fut une création libre et spontanée du Souverain. Comme l'écrivit M. Pirenne, ils ne répondaient « à aucune idée de parlementarisme ou de contrôle, accordé aux sujets sur les actes du Souverain. Obligé jusqu'alors de délibérer séparément avec chacune des provinces pour en obtenir l'impôt, Philippe le Bon trouva plus commode et plus expéditif de les réunir toutes à cet effet autour de lui... Il n'entendait pas se déposséder en leur faveur de la moindre parcelle de son autorité... »

Les députés qui les formaient n'avaient d'ailleurs aucune indé-

pendance personnelle et ils ne se rendaient à l'assemblée qu'avec un mandat impératif des Etats provinciaux. Au surplus, chaque province ne donnait son avis que pour elle-même, et la majorité générale n'était requise que pour les questions étrangères aux constitutions provinciales.

Nos Etats généraux ne jouirent d'une autonomie éphémère qu'entre 1576 et 1585, lorsqu'ils s'avisèrent de gouverner et de mettre un terme à l'anarchie provoquée par les guerres de religion et l'insurrection des Pays-Bas. Le 30 juillet 1632, l'archiduchesse Isabelle les convoqua pour la dernière fois sans d'ailleurs employer dans les lettres de convocation, l'expression « Etats généraux ». Après la déchéance du gouvernement autrichien, ils tentèrent, à l'instar des Etats français, de s'ériger en pouvoir souverain et vous n'ignorez pas que cette entreprise tourna au grotesque.

Les revendications contradictoires des révolutionnaires d'alors sont connues; elles ont été supérieurement mises en lumière par M^{lle} Suzanne Tassier dans un ouvrage édité en 1930 et désormais classique. M^{lle} Tassier vient également de publier une étude sur la première occupation française en Belgique de 1792 à 1793, où elle a exposé d'une manière vivante et impartiale les sentiments et les actes des individus et des groupes sociaux, et où elle est parvenue à jeter une lumière parfaite sur leurs réactions mutuelles. Espérons que le savant historien n'en restera pas là, et revenons à nos révoltés de 1790.

Unis pour combattre le Souverain, ils voulaient tous des choses différentes et absolument incompatibles. D'un côté, des petits patrons et des boutiquiers urbains visant à rétablir leurs monopoles techniques et leurs privilèges corporatifs que la grande industrie et le grand commerce menacent d'anéantir, et, derrière eux, la foule des ouvriers réduits au chômage par une crise économique extrêmement grave. De l'autre, une petite troupe d'avocats, de lettrés, de gros négociants et certains membres de l'aristocratie gagnés dans les clubs et les loges aux idées roussiennes, et qui parlent d'assemblée nationale et de liberté. Il y avait enfin la classe des grands privilégiés qui rêvaient d'une oligarchie catholique dont ils auraient tenu les leviers de commande beaucoup mieux que ce touche-à-tout de Joseph II.

L'idée de nation, au sens démocratique du mot, c'est-à-dire l'idée d'une association libre d'individus égaux et disposant par volonté générale de leur destin commun, est si peu répandue et tellement suspecte que les malheureux vonckistes sont emportés comme fétus par la démagogie bornée et particulariste des statistes et disparaissent complètement. Les efforts désintéressés de Vonck et de ses partisans, de ceux qui désiraient l'avènement d'une volonté nationale organisée, restèrent tellement méconnus que le commissaire français désigné par la Convention pour l'arrondissement de Bruxelles après la victoire de Jemappes pouvait dire, en écrivant à son gouvernement que les vonckistes étaient les plus dangereux ennemis de la République française.

Dans la principauté épiscopale où l'on prétend que l'idée de la souveraineté populaire était plus vivante, elle n'est aussi que l'apanage d'abbés sensibles, d'avocats et de bourgeois que les masses ouvrières de Liège et de Verviers suivent, car on leur a promis justice et meilleur sort, mais sans comprendre : quand on appelle aux élections de juillet le peuple liégeois à exercer sa souveraineté, sur 15,000 électeurs il ne s'en présente que 1,080.

Je ne veux pas ici me faire l'apologiste de Joseph II, n'ayant pas pour son génie novateur la tendresse qu'éprouve à son endroit plus d'un historien libéral. Joseph II était très imbu de ce césarisme protestant qui fait si facilement litière des libertés naturelles à l'homme et aux organes sociaux, et qui prétend tout soumettre à une volonté unique. Il y a un champ normal à la souveraineté, qu'elle ne peut excéder. On peut néanmoins affirmer que si le Congrès de 1790 avorta dans l'anarchie et l'impuissance,

c'est que l'autorité souveraine, l'agent fédérateur, venait subitement à manquer à ces États-Unis improvisés.

Écoutons Pirenne : « Les États n'étaient plus que des corps privilégiés isolés dans leur égoïsme et que leur attachement même aux constitutions surannées dont ils se réclamaient rendait incapables de gouverner. On les voit s'épuiser inutilement aux services publics les plus indispensables. Tout se détraque sous eux. Les comités organisés en mai par le Congrès, comité des finances, comité politique, comité de guerre s'agitent dans le vide. Nulle initiative, nul courage, nulle compétence. On craint trop le peuple pour oser frapper les impôts que les circonstances exigeraient. Les États généraux savent qu'ils ne peuvent se maintenir que par la tolérance, et les flatteries qu'ils lui prodigent prouvent qu'ils ont conscience de leur faiblesse. Nous devons nous mettre en défense, disent-ils le 1^{er} février, et ménager l'intérêt de nos frères, surtout de cette classe si utile à l'État, quoique la moins aisée, et ne pas leur imposer des charges nouvelles; bien au contraire, notre étude doit être, comme c'est notre désir, de les décharger autant que possible. » (Pirenne, t. V, p. 394.)

* * *

Si j'ai quelque peu insisté sur la vie politique de nos provinces à la fin du XVIII^e siècle en la rattachant par certaines particularités à leur vie antérieure, c'est que je tenais à vous démontrer que ce parlement démocratique qui nous régit depuis plus de cent ans n'est nullement releuable de nos traditions ou de notre tempérament. Étant donnés les attributs qui lui ont été dévolus, sans compter ceux qu'il a usurpés, c'est un organisme artificiel, purement idéologique, que Rousseau et la Révolution française ont prêté à notre bourgeoisie.

Et cependant, la nation existe. Mais elle existe non comme une association souveraine, qui aurait tous les droits, y compris celui de se détruire.

Le « syllabus doctrinal » en donne une définition qui peut être adoptée :

« La nation est un agglomérat de personnes unies par des liens moraux, historiques et économiques. »

A cela nous pouvons ajouter un mot : c'est une conscience générale. Elle l'est devenue et nous pouvons reconnaître sans ambages que l'unification démocratique n'a pas été étrangère à cet avènement.

Les extrémistes flamingants, dévoués à l'autonomie raciste, ont beau nier cette conscience; elle peut encore être niée par les ouvriers socialistes, du moins par ceux qui se sont laissés dire que leur patrie était l'Internationale. Il suffit que les uns et les autres traversent la frontière pour se sentir « dépaysés », pour être heurtés par des institutions, des mœurs, une organisation qui ne sont pas celles auxquelles l'habitude les attache et auxquelles on ne s'adapte jamais complètement. Il suffit qu'ouvriers polonais et italiens viennent offrir ici, grâce au mécanisme libéral, leur main-d'œuvre peu coûteuse, pour que ces Flamands et ces Wallons dévoyés se réclament de leur privilège national, et exigent la protection de l'État belge.

Il ne s'agit pas, faut-il le dire, de restituer à la nation les organismes où la vie sociale trouvait son expression sous l'Ancien régime.

J'ai esquissé, il y a quelques instants, les faits économiques et juridiques qui sont venus déplacer le problème.

Mais nous ne pouvons échapper à la nécessité de rechercher aux fonctions sociales ces organes naturels qui tiennent à la constitution même de l'espèce.

Ces organes sont :

2. Dans l'ordre politique : la famille, la commune et la province;
2. Dans l'ordre économique et social : l'entreprise (familiale ou sociale); le syndicat, qui associe entre eux les membres des divers facteurs de la production — patrons, ouvriers, capitalistes; la corporation ou l'union professionnelle, qui est l'association des entreprises par profession, c'est-à-dire sous le même signe économique (blé, laine, fer, charbon, etc.);
3. Dans l'ordre moral : les cultes, les instituts d'enseignement, la presse, les professions libérales, etc...

Ces catégories répondent aux exigences normales de la vie sociale. Elles font de l'homme ce qu'il est : non un individu libre et souverain, capable de vivre de ses propres forces, mais un individu *dépendant* des contingences où la naissance l'a placé, *dépendant* de la famille dont il a la charge et l'entretien, *dépendant* du métier qui assure la subsistance aux siens, *dépendant* de la société qui assure protection aux métiers et aux familles.

Lorsqu'on parle d'État corporatif, on dit trop et on ne dit pas assez; l'expression, cependant, traduit assez bien cette réalité capitale que la base essentielle de la vie des sociétés est la profession avec la continuité de la profession.

Mais deux choses sont à considérer :

Il y a l'organisation interne des professions et de chacune des corporations qui les unit; il y a les rapports du pouvoir avec elles. Il y a enfin le plan économique dominé par le plan tutélaire et fédérateur du pouvoir. Les orateurs qui me suivront à cette tribune entreront davantage dans le vif du sujet et examineront les questions délicates d'adaptation.

Pour l'instant, retenons cette chose considérable : c'est que l'élection doit cesser de commander l'exercice de la souveraineté; c'est que les partis, créés et entretenus pour assurer le mécanisme de l'élection, doivent disparaître. Sans doute ce mécanisme jouera encore là où il est normal qu'il joue : au sein du syndicat, par exemple, ou à la commune, là où les intérêts, circonscrits et limités, n'échappent ni au regard, ni à la compétence de l'électeur. Mais les partis, *en tant que* collèges souverains, *en tant que* distributeurs de mandats et d'emplois, *en tant que* dépositaires d'une métaphysique que l'État est sommé d'appliquer, ces partis-là disparaîtront comme ils ont disparu d'Italie et d'Allemagne.

Ne vous croyez pas irrémédiablement prisonniers de ces catégories auxquelles vous attachent des habitudes solides et une sorte d'honneur héréditaire. Il s'agit d'un problème infiniment grave, bien au-dessus des vanités philosophiques de notre personne, dont la démocratie s'ingénie à flatter les tendances. Il s'agit de se soumettre à toutes les disciplines et à tous les renoncements que requièrent, avec le salut public, le pain et l'existence de nos enfants. Il s'agit enfin de rentrer dans le domaine de nos aptitudes. Il faut que cesse ce régime qui nous confie la souveraineté pour le transmettre à des mandataires dont nous sommes absolument incapables de juger les mérites, parce que l'objet même du pouvoir nous échappe et nous dépasse, et qui s'imposent au suffrage universel par la ruse, le sentiment et l'entraînement de la parole.

* * *

Il n'y a d'autorité véritable qu'indépendante : ce principe est de moins en moins contesté aujourd'hui. Mais on est tellement habitué à croire que la démocratie peut se défendre elle-même, et qu'on a toujours le moyen de s'affranchir de ses abus et de ses excès par ce qu'on appelle « de bonnes élections », que certains se demandent : « Quelles seront les garanties de la nation contre les abus de ce pouvoir indépendant? »

Ensuite, il y a un problème à résoudre auquel aucun État ne peut échapper : c'est celui de l'argent. Le prélèvement fiscal se demandent-on, sera-t-il arbitraire sous le régime de la monarchie autoritaire et l'administration aura-t-elle le droit de nous taxer librement au mépris des moyens de la nation? Je réponds à cela que la démocratie est la mère de tous les abus, parce qu'elle les couvre tous de la souveraineté populaire, anonyme et fuyante. C'est elle qui a mis sur pied cette fiscalité monstrueuse qui ruine et dépouille les producteurs et les épargnants pour calmer les appétits de sa clientèle populéuse.

La taxe du centième, du vingtième et du dixième denier, dont nous « accablait » le duc d'Albe et qui souleva toutes les provinces du Nord, le droit de mouture et d'abatage qui, paraît-il, fit prendre le fusil à nos pères, en 1830, étaient — y eût-on ajouté toutes les dîmes et tous les impôts locaux — étaient, dis-je, des impôts charmants et idylliques, si on les compare aux « crocs à phynances » de cette démocratie dépensière qui n'épargne ni la transmission des biens, ni un manteau de bébé, ni un chien, ni une cigarette.

Quant aux bonnes élections, voilà cinquante ans que la Belgique s'en régale : elles n'ont pu ni nous soustraire à la guerre, ni nous relever de nos désastres.

La conscience du Souverain offre à la nation une garantie bien supérieure au recours électoral. C'est que, par destination, autant que par l'intérêt de sa propre maison, le prince est contraint à considérer le bien général aussi bien dans le temps que dans l'espace et à rechercher en tout des solutions empreintes de sagesse et de modération. Il reconnaîtra donc sans hésiter les droits que la nature des choses et la nécessité confèrent aux habitants et aux organes sociaux : leur statuts, leurs privilèges et libertés. À ceux-ci, l'État assurera reconnaissance juridique, et si ces chartes sont méconnues ou violées par l'administration, les juridictions en connaîtront et condamneront l'administration à s'abstenir ou à réparer.

Quant à l'impôt, il est évident que l'État, déchargé de tout le poids dont la démocratie l'encombre, deviendra beaucoup moins coûteux. L'organisation corporative, par exemple, reprenant à l'État toutes les tâches qu'il assume comme industriel et assureur, les dépenses de l'État en seront réduites à proportion. La conscience d'un souverain, éclairée par les corps d'État et les assemblées corporatives, me paraît une garantie suffisante et me permet d'affirmer que la liberté fiscale s'exercera avec tous les ménagements possibles.

Mais enfin, le principe de l'*aide consentie* a toujours été respecté dans nos anciennes provinces, et en le restaurant, nous ferions mieux que reprendre une tradition, nous obéirions à une règle d'équité qui postule l'accord du fisc et de l'imposé. Le refus des voies et moyens par l'Assemblée nationale ne peut qu'amener le Souverain à se faire une plus juste idée des ressources de la nation, ou à justifier davantage les dépenses qu'il veut assumer.

* * *

Tel est l'énoncé extrêmement large des principes et des règles auxquels nous devons nous rallier si nous désirons une restauration de l'État aussi complète que la réclament le bien commun et l'avenir de la nation. Nous ne venons pas dans l'illusion que cette restauration se fera exactement au gré de nos désirs et que le Saint-Esprit va descendre bientôt en langues de feu sur autant de têtes qu'il y a de Belges doués de raison. Nous pensons toutefois que le problème sera à moitié résolu lorsque les usufruitiers actuels du régime sentiront croître et grandir l'hostilité et le dédain des élites; il le sera complètement lorsque le Parlement, effrayé par les tâches et les responsabilités qui l'attendent, sera pris de

peur et s'en remettra complètement à un pouvoir indépendant du soin de nous sortir du gâchis.

Pour lors, nous aurons dû créer un courant d'opinion autour d'une doctrine solide et précise. L'empressement que les groupements nationaux du pays mettent à se rapprocher en ce moment, sous le signe d'une doctrine unique, nous prouve que ce courant n'est pas loin de naître. Le reste est l'affaire de tous les Belges d'esprit clair et de bonne volonté.

Général O. NEURAY.

En quelques lignes...

Aurea mediocritas

Qui ne voudrait citer Horace au siècle où nous vivons? Le dollar n'est plus roi; les nantissements sont vains et les prêteurs quinquands. La sagesse picurienne avait ceci d'heureux qu'elle ne croyait pas aux mirages. Tandis que nos contemporains sont comme étourneaux à la pipée.

Nous pourrions bientôt fêter le poète des *Odes*. Cinq ans après Virgile, deux ans avant Auguste, son protecteur et son ami, Horace connaîtra les honneurs du bimillénaire. « *Exegi monumentum aere perennius* ». Les cérémonies seront célébrées dans sa Lucanie natale, à Potenza et à Venosa. Mais les Italiens entendent bien donner à cette manifestation d'humanisme un retentissement mondial. L'écho des fêtes virgiliennes ne s'est pas encore éteint. Tous les amis de la mesure, tous les fervents du choix s'associeront à l'hommage que mérite une œuvre épanouie au soleil plus discret de la maturité.

Les adieux d'Alain

Le philosophe Emile Chartier, plus connu sous le nom d'Alain, renonce à son enseignement. M. Daladier aurait pu envoyer en rhétorique supérieure le boute-feu du ministère des Affaires étrangères.

Maître à penser de la Troisième République, Alain ne doit pas être bien fier de tous ceux qui se réclament de lui. A la vérité, sa philosophie n'a rien de cohérent. Grand admirateur de Spinoza, il n'a jamais réussi à bâtir un système, à « boucler la boucle ». Au jeu des idées où il excelle, on a l'impression très nette qu'il s'est laissé prendre plus d'une fois. Le style même d'Alain trahit cette inaptitude à se fixer : tantôt hermétique, tantôt d'une admirable clarté. Ses *Propos sur l'éducation*, qu'il a publiés récemment, ne manquent ni d'humour, ni de cette expérience que donnent les trois marches de la chaire. Mais il semble qu'on ait exagéré l'originalité d'un touche-à-tout plus brillant que profond.

Académisables

D'autres fauteils que celui de l'abbé Bremond suscitent les convoitises des « académisables ». Pour succéder à Camille Julian, MM. Fernand Baldensperger et Pierre Champion songeraient aux fameuses visites. Voilà d'excellents candidats!

Baldensperger est, avec Paul Hazard, le représentant le plus autorisé de la littérature comparée. Disert et polyglotte, il a suivi les traces de Goethe en France et les orientations étrangères chez Balzac. En bon Vosgien de Saint-Dié, Fernand Baldenne, comme il signait au temps de sa jeunesse, a fait aux marches

de l'Est, fort crânement, la guerre. L'épée d'académicien lui irait... comme un gant. Car ce comparatiste a surtout l'air d'un officier de cavalerie.

Quant à Pierre Champion, fils du fameux libraire, il partage ses loisirs entre la mairie de Nogent-sur-Marne et son cher XV^e siècle. On lui doit un *Villon* devenu classique, deux volumes sur Louis XI et la publication intégrale des procès de Jeanne d'Arc. Les fervents du vieux Paris l'ont suivi par les venelles de ce quartier de Seine, entre la rue Guénégaud et la rue du Bac. Le quai Malaquais n'est pas bien loin du Pont-des-Arts. Sous la Coupole Pierre Champion serait chez lui.

Le Temple de la Paix

Guerre ou paix?... Janus est à double front. Mais voici qu'on va reconstruire le Temple de la Paix. Non pas cette bâtisse genevoise, sorte d'office central des malcontents et des malins : le vrai Temple de Paestum qui dresse, à quelque dix lieues de Naples, ses ruines vénérables. Des colonnes avaient été distraites pour servir à l'achèvement du palais épiscopal de Salerne. Elles seront rendues à leur destination primitive.

Ainsi le seul temple italique de la Paestum grecque reprendra dans l'Italie nouvelle sa fonction symbolique. Puisse l'aigle du Capitole passer à droite du fronton restauré!

La revanche des « ventres dorés »

La disgrâce d'Emile Fabre fait autour de l'Administrateur « linogé » l'unanimité de la révolte. Nul ne songerait plus à lui préférer Jacques Copeau. Les tirades de *Coriolan* ont effacé jusqu'au souvenir de critiques fort récentes et, mon Dieu! passablement justes.

Mais Fabre n'est pas seulement le metteur en scène du drame shakespearien. Auteur lui-même, et non des moindres, il a écrit, après *La Maison d'argile*, une pièce à thèse sur la question du divorce, ces *Ventres dorés* qui mettent à la scène, entre *Turcaret* et *Topaze*, le monde des financiers.

La démocratie s'est vengée avec Daladier. La ploutocratie se venge avec les chéouards. Il reste à M. Emile Fabre la sympathie du parterre et de méditer le proverbe vertueux : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*.

Chez les « m'as-tu-lu »

On vient de jouer à Bruxelles, pour la deuxième fois, une pièce de notre compatriote Paul Demasy, laquelle pièce fut reçue, chez nous comme à Paris, par des mouvements en sens divers qui laissent fort perplexe sur la destinée de cette œuvre singulière. Il n'y aurait eu qu'à accueillir de son mieux ces quatre actes pas mal emphatiques et à courir à d'autres plaisirs, si l'auteur n'avait pas cru nécessaire de haranguer son premier auditoire devant que les chandelles fussent allumées, afin de lui expliquer ce qui allait se passer, de crainte que l'intelligence du public ne fût pas à la hauteur des puissantes élucubrations dont l'aubaine lui était donnée.

Dire que les spectateurs furent pantois de la harangue de M. Demasy serait en dessous de la vérité. Sur un ton impayable de suffisance et de hautaine condescendance, l'auteur de *Milmort* crut devoir expliquer une heure durant en quoi il diffère de Shakespeare, à qui certains critiques impertinents l'ont, paraît-il, injurieusement comparé. Shakespeare ne connaît que la passion humaine; M. Demasy n'a cure d'une si petite affaire. Shakespeare est excusable de n'être que Shakespeare, n'ayant pu peindre que

l'homme de son temps; le génie de M. Demasy trouve un objet digne de lui dans l'homme de notre temps, infiniment plus complexe et plus intéressant que son ancêtre de la Renaissance. Et le reste à l'avenant...

Les chroniqueurs du siècle dernier nous avaient bien raconté sur certains auteurs de leur époque telles anecdotes où ces messieurs se livraient aux mêmes extravagances prétentieuses. Mais nous espérons encore qu'il exagéraient. Ayant ouï de nos oreilles et vu de nos yeux un des traits les plus ébouriffants, qui se soit produit depuis Trissotin, des mœurs de la gent littéraire, il nous faut nous incliner. « L'homme est bien tel, j'y consens! » dit tristement le philosophe grec. Et surtout l'homme de lettres...

Mœurs des crabes

On sait que les socialistes belges sont très affairés à entretenir autour de leur fameux « plan de travail » un certain nombre d'équivoques, destinées à inciter petits bourgeois et démocrates-chrétiens à leur faire la courte échelle. Cette tactique ne va pas sans difficultés. « Lorsque, alléchés par votre plan, nous vous aurons aidés à prendre le pouvoir, qui nous dit que vous n'en ferez pas tout simplement à votre guise? » demandent assez anxieusement les sollicités. Il leur est répondu, vous n'en doutez pas, par de grandes assurances. Le ciel n'est pas plus pur que le fond du cœur de MM. Brunfaut et Spaak. Mais c'est ici que, à petits pas et les yeux baissés sur un sourire oriental, s'avance M. Blum :

« Nos amis belges, susurre à peu près ce Méphisto palestinien, ont un plan, un très beau plan, auquel je tire mon chapeau rituel et fait les quatre révérences talmudiques. A en croire ces excellents camarades flamands et wallons, ce plan est destiné à rendre à la Belgique son ancienne prospérité. Mais il n'en est rien, je vous le dis en confidence. Il s'agit en réalité de séduire quelques bourgeois naïfs et de saisir le pouvoir avec leur aide. Après quoi, bien entendu, ni vu, ni connu. *Le socialisme obéira à sa destinée.* Mais surtout gardez cela pour vous, ne le répétez à personne! » Ces révélations ultra-secrètes s'étaient en tête du *Populaire*, de sorte que M. Sinzot n'a eu que la peine de les lire l'autre jour à la Chambre. Les socialistes étaient naturellement marris, furieux et bien embêtés.

Gageons que le camarade Blum, auteur de cette petite maladresse... voulue, n'a pas trouvé dans son courrier de Belgique les plus chaudes félicitations. Je ne sais pas comment le procédé qu'il vient d'avoir se nomme en hébreu, mais en français de tous les jours, il n'y a qu'une expression, assez familière, il est vrai : un coup de pied en vache...

Entre soi

A la Chambre belge, l'autre mercredi, on se serait cru dans une réunion de famille, plus particulièrement dans l'un de ces salons de bonne bourgeoisie où l'on discute entre proches parents sur les événements politiques, où l'on se prend un peu aux cheveux, et où l'on se réconcilie enfin autour d'une tasse de thé bien tassée.

Le camp ministériel était représenté par l'éloquent M. Janson, le camp de l'opposition par le citoyen Spaak, neveu du précédent, et qui n'a pas non plus la langue mal pendue. Et le public comptait, en guise de plus bel ornement, la sœur de l'un, mère de l'autre, « sénatrice » pour le profane et pour le *Peuple*, « ménagère »... L'un argumentait, le second interrompait et la troisième opinait du bonnet. C'était un spectacle à la fois pittoresque, attendrissant — et un peu ridicule.

Si cette querelle familiale s'apaisait un moment, rien ne prouve qu'une autre, presque aussi intestinale, ne s'allumerait pas aussitôt

dans d'autres parages de l'Assemblée. D'une minute à l'autre, M. le ministre Jaspas peut fort bien avoir à subir la contradiction de son neveu Marcel-Henri, qui n'est pas d'accord avec lui toutes les semaines ni tous les dimanches. Décidément, la division règne au sein de nos dynasties parlementaires et l'on ne voit pas chez nous cette édifiante famille qui faisait les beaux jours de la Chambre introuvable, le père et les quatre fils, unis dans le parti Ultra comme doigts de la main, et dont le premier votait seul, les autres n'ayant qu'à dire d'une seule voix : « Comme Papa! » Ces grâces ne se rencontrent qu'au début des régimes et le nôtre n'est plus de première fraîcheur. Cela ne se voit pas qu'à ces choses...

La morale de la fable

Les récents événements de France ont soulevé dans la presse la question suivante : les scandales politico-financiers, tels que l'affaire Stavisky, sont-ils plus nombreux et moins honnêtement résolus en démocratie que sous ces régimes qu'il est convenu d'appeler « les régimes d'autorité »?... L'affirmative paraissant inévitable, certains commentateurs de gauche ont prétendu se couvrir par la formule que voici : « La démocratie dévoile au grand jour les scandales; les régimes autoritaires les étouffent. » Ce qui est à la fois absurde, si l'on s'en tient à la lettre des mots, et exact en quelque sorte, d'après leur sens profond.

Il est vrai que l'Ancien Régime, tout de même que les gouvernements dictatoriaux ou totalitaires d'aujourd'hui, répugnent à la publicité des abus et des malversations, tandis que le gouvernement populaire y incline naturellement. C'est que celui-ci est fondé sur l'opinion, devant laquelle il est toujours quelque parti qui a intérêt à porter les scandales. Tant pis si leur explosion ajoute un mal nouveau à celui qui en est la matière et si, par exemple, la démoralisation publique, la méfiance envers le pouvoir et l'échec de l'emprunt sont le produit de « l'affaire Stavisky », jetée en pâture au public avec le maximum de liberté.

Les points sur les i

En d'autres termes, tout scandale politico-financier ne peut être réprimé justement, en régime démocratique, qu'au prix d'une publicité désastreuse pour l'Etat; sous un régime autoritaire, punir sans scandaliser, n'est évidemment pas une règle invariable mais c'est toujours possible.

Les théoriciens démocrates oublient que si l'impunité et l'injustice sont des maux, le scandale en est un autre, encore que moindre. Réprimer les crimes et abus, sans dépasser les limites d'une salutaire publicité de la répression, serait la meilleure formule. D'un côté la Bastille, les îles italiennes, la lettre de cachet, les chambres ardentes, le masque de fer, et les dangers de l'arbitraire. De l'autre, les immenses catastrophes morales, décuplées par l'impunité des coupables, des biens nationaux, des fournitures de guerre sous Danton, des ateliers du peuple en 1849, de Panama, des décorations, du milliard des Congrégations, de Dreyfus, Rochette, Hanau, Caillaux, Malvy, Oustric, Stavisky, etc.; voilà le choix qui se présente à l'esprit. Il n'y en a pas d'autre. On aimerait évidemment mieux la République infailliblement juste et vertueuse, n'était cette petite difficulté qu'une telle République n'existe pas.

L'Athènes de Périclès⁽¹⁾

Sur la tragédie grecque nous avons un vieil ouvrage encore excellent et qui n'a vraiment vieilli que dans les parties où l'auteur parle des tragédies françaises; les *Tragiques grecs*, de Patin. Nous avons un des plus beaux monuments de notre critique, les *Deux Masques*, de Paul de Saint-Victor, qui sent en poète les chefs-d'œuvre antiques et les analyses comme un grand peintre les illustrerait. Nous avons enfin, sans compter les travaux particuliers les plus remarquables, l'admirable Collection Budé, sortie de la guerre: ses textes soigneusement révisés, ses traductions nouvelles ont rendu, dans l'érudition et dans le culte de l'antiquité, une place éminente à l'Université française qui avait souffert qu'on l'éclipsât. Reprendre ce sujet, ce n'est pas prétendre y apporter du nouveau. Mais il nous a paru qu'à une époque dure pour l'humanisme, qui gêne toujours la démocratie, il serait intéressant et ne serait pas tout à fait inutile, appuyé sur ces derniers travaux, de réveiller le souvenir du théâtre athénien, manifestation d'art unique, qu'on n'avait jamais vue, qu'on ne reverra jamais. Seul le vieux théâtre d'Extrême-Orient et, pour préciser, le vieux théâtre japonais, peut quelquefois en donner quelque idée. Ni le théâtre anglais, ni le théâtre espagnol, ni notre théâtre, que ce soit du Moyen âge ou du XVII^e siècle, ne lui ressemblent, si ce n'est par un fond d'humanité commun à tous les théâtres, comme à tout ce qui sort de l'esprit humain.

Essayons donc d'abord de nous représenter la ville où cet art dramatique est né et plus particulièrement l'Athènes de Périclès, l'Athènes du V^e siècle avant l'ère chrétienne.

Une plaine péninsulaire que bornent à l'Est une montagne l'Hymette, au Nord-Est un massif le Pentélique, au Nord-Ouest la chaîne du Cithéron et du Parnès, à l'Ouest les collines de l'Aigaios. Au milieu de cette plaine médiocrement arrosée par le Céphise même grossi de l'Ilyssus, parmi des monticules calcaires, se dresse un bloc abrupt. Des hommes s'y établirent, à 9 kilomètres de la mer. Ce bloc rocheux, consacré à la chouette, puis à un dieu-serpent, avait le nom de Cecropia avant de prendre celui de Ville haute, *Acropole*, nom commun devenu un immortel nom propre. Ses habitants se prétendaient autochtones, « d'une origine si noble et si pure » qu'ils avaient possédé cette terre depuis le commencement du monde. On croit qu'ils étaient au contraire des sang-mêlés. Mais le pays ne gardait aucune trace de conquête. On n'y trouvait point d'anciens vaincus comme les îlotes de Sparte. L'Attique avait simplement retenu des gens qui passaient, marins, émigrés, aventuriers et commerçants. Ce n'était pas que la terre y fût très riche. Point de rivières au cours régulier; point de lacs, peu de fontaines; presque partout on n'avait d'eau que celle des puits. Si les herbages au bord du Céphise pouvaient nourrir les troupeaux, les récoltes des céréales étaient maigres. En revanche, le figuier, l'olivier, la vigne y croissaient abondamment. Le grand législateur des Athéniens, Solon, avait réglé les distances qui devaient être observées dans les plantations. Nulle part les fruits n'avaient une plus douce saveur. L'Hymette, tout aromatique, donnait un miel parfumé. On ne connaissait point de lieu plus aimé des abeilles, sauf en Lydie où elles étaient si familières qu'elles suivaient les hommes dans les pâturages. La mer fournissait un poisson excellent. Le mont Pentélique tenait en réserve, pour les héros et les dieux, ses carrières de marbre; et le Laurium, à l'extrémité de la péninsule, ses mines d'argent « un trésor que nous garde la terre », disait Eschyle. Au-dessus de ces biens terrestres, le ciel était d'une limpidité charmante; l'air, sec et léger; mais il tombait

beaucoup d'eau en hiver et il faisait souvent de terribles chaleurs en été.

Une dizaine de bourgades fortifiées se partageaient ce petit coin de terre. Le légendaire Thésée passait pour n'en avoir formé qu'une seule cité. Elle se groupa à l'ombre du rocher où habitaient les plus vieilles familles. Elle n'avait aucun désir de se rapprocher de la mer. Aussi bien dans les îles que sur le continent les villes s'en éloignaient par crainte de la piraterie. Athènes avait subi des tyrans, comme toutes les cités grecques. Elle s'en était affranchie péniblement, lorsque l'Asie se jeta une première fois sur le monde hellénique. Athènes sauva la Grèce à la bataille de Marathon. Darius transmit sa vengeance à son fils Xerxès qui, sans aimer la guerre, la prépara durant plus de trois ans avec une méthode incomparable. Il trouva les Athéniens à Salamine; son général Mardonius les trouva à Platées; ils se rencontrèrent encore çà et là; et ce ne fut jamais heureux pour les Perses. Mais le Grand Roi s'était emparé d'Athènes et n'avait laissé que des ruines sur l'Acropole. Quelques années plus tard, l'Acropole, ville de pierre, s'était réédifiée ville de marbre. Le siècle de Périclès avait commencé, nouvel exemple de la concordance entre la grandeur militaire d'un pays et sa grandeur artistique et intellectuelle. Depuis l'année 480 avant Jésus-Christ jusqu'à la fin de la guerre du Péloponèse et la prise de la ville par Lysandre en 404, Athènes, institutrice non seulement de la Grèce, mais du monde occidental, a été la cité des grands généraux, des hommes d'Etat, des grands poètes, des grands écrivains, des grands artistes et de Socrate.

* * *

Comment se présentait cette ville qui excitait alors l'admiration et l'envie de toute la Grèce, l'étonnement et la terreur du Barbare? Les derniers calculs approximatifs, ceux de M. Glotz dans son *Histoire grecque*, accordent à l'Attique entière de quatre cent dix à quatre cent vingt mille habitants, à Athènes environ deux cent trente mille. Mais de ces deux cent trente mille, à peine un sur dix jouit de tous les droits du citoyen. Les autres sont des femmes, des enfants, des esclaves ou des métèques, c'est-à-dire des étrangers à l'Attique, domiciliés dans la ville. La loi protège leurs familles et leurs propriétés. Ils sont soumis à l'impôt, au service militaire dans ce qu'on pourrait appeler la territoriale; ils participent aux cérémonies religieuses; mais ils sont exclus des sacerdoces. Le nombre des Athéniens, citoyens d'Athènes, ne semble pas, même aux temps de grande prospérité, avoir jamais dépassé quarante-deux mille.

Deux cent mille habitants, c'était un joli chiffre pour l'antiquité qui ne connaissait pas les monstrueuses agglomérations du monde moderne. Mais la ville ne donnait pas l'impression d'une très grande ville. M. Glotz dit que l'Athènes de Périclès était une ville sordide avec ses ruelles tortueuses, étroites, sombres, malodorantes. Les Grecs n'ont jamais eu le sens de l'hygiène et du confort des Romains.

Les habitations des riches, des nobles, qui avaient cédé la place aux dieux sur l'Acropole, occupaient le quartier baigné par l'Ilyssus, la plupart entre cour et jardin. Mais les demeures des Aristide, des Miltiade, de leurs plus illustres contemporains ne se distinguaient pas de celles des voisins. Et que de bicoques, que de masures qui s'accrochaient aux flancs de l'Acropole! Les beaux édifices privés, les ameublements somptueux, c'est à la campagne qu'on les trouve, car un certain nombre d'Athéniens y vivaient et les grands propriétaires n'avaient qu'un pied-à-terre en ville.

Ce n'était donc point le luxe des maisons particulières qui vous frappait lorsque vous pénétriez à Athènes. La ville ne semblait avoir songé au bien-être de l'individu que sur un point: les portiques, très nombreux, isolés ou formant vestibules aux bâtiments, lui assuraient des endroits où s'asseoir, dormir, causer à l'abri

(1) Conférence faite aux Conférences Cardinal Mercier.

du soleil et de la pluie. Ils ne rendaient pas seulement service; les peintures qui les ornaient amusaient l'esprit et plaisaient aux yeux. Ils représentaient le côté sociable, discuteur, philosophique et oisif de la vie athénienne. Otez-les: vous n'avez plus qu'un rude contraste entre les habitations des hommes et celles des divinités. *Regrettez-vous le temps où le ciel sur la terre — Marchait et respirait en un peuple de dieux?* Ce temps-là, c'était celui de Périclès. Malheureusement ni les historiens, ni les philosophes, ni les poètes ne nous décrivent leur ville. L'absence de romanciers se fait cruellement sentir. C'est à peine si nous glanons quelques détails, quelques renseignements, quelques « vignettes », dans la sévère histoire de Thucydide, dans les écrits de Xénophon, dans les *Dialogues* de Platon.

Mais un certain Pausanias, né à Césariée en Cappadoce, voyagea en Grèce environ cent soixante-quatorze ans après Jésus-Christ et nous raconta ce qu'il y avait vu. Supposez que, dans deux mille ans, pour se faire une idée de Paris au XIII^e siècle, on prenne le voyage d'un écrivain qui l'aurait visité à la fin du XIX^e: ce serait ridicule; mais à Athènes et avec Pausanias, ce ne l'est pas. Pausanias n'est ni un archéologue, ni un historien, ni un artiste, ni un poète; il écrit mal assez, disent les hellénistes; il me paraît suffisamment curieux, d'une intelligence moyenne et très consciencieux. Et ce qu'il a vu pourrait être l'Athènes de Périclès. Depuis cent cinquante ans la Grèce était devenue province romaine. Athènes avait été tour à tour pillée et embellie. Cependant Pausanias semble s'y promener cinq cents ans avant notre ère.

Il débarque au Pirée, et sa première pensée est pour Thémistocle qui, fondateur de la puissance maritime d'Athènes, avait fait de ce port un port très supérieur à celui de Phalères. Il entre à Athènes, et la première chose qu'il note est le tombeau de l'Amazone Antiope dont Pirrèe nous a dit qu'elle avait été enlevée par Thésée et Pirithoüs. Près des ruines des Lengs Murs, qui reliaient la ville au Pirée, il s'arrête devant le tombeau d'Euripide qui n'est qu'un cénotaphe. On lui montre la maison de Polytion où de jeunes Athéniens et Alcibiade parcouraient les mystères d'Eleusis. C'est ainsi que, la première fois que j'allai à Sienna, dans cette immuable Sienna, on me montra la maison où avait habité la fameuse brigade dépensière dont Dante a stigmatisé les membres dans son divin poème. Et ne vous imaginez pas que Pausanias esquise un sourire. Il ne sourit pas de ces choses-là, même après six cents ans. Il a visité, au pied de l'Acropole, un temple, l'Eleusinium, qui joue un grand rôle dans la célébration des Mystères; et il se proposait de nous le décrire; mais, dit-il: « J'ai été arrêté par un songe et je m'en tiendrai à ce que tout le monde peut savoir. » Tout le monde peut savoir que devant ce temple on voit un bouc de bronze conduit au sacrifice. Nous n'en saurons donc pas plus.

Les temples qu'il visite, les portiques et les rues qu'il décrit le reportent continuellement à cinq ou six siècles en arrière. C'est le temple d'Aphrodite Ouranias où Phidias a fait sortir la déesse du marbre de Paros. Au Pœcile, un des plus beaux portiques, sont suspendus les boucliers enlevés aux ennemis, aux Lacédémoniens, et enduits de poix contre la rouille. Solon y a sa statue. Les tableaux dont il est orné, représentent les Athéniens rangés en bataille devant les Lacédémoniens dans l'Argolide; le combat de Thésée et des Amazones qu'Eschyle nomme « des vierges carnassières », la prise de Troie et les Grecs rassemblés pour délibérer sur l'attentat d'Ajax contre Cassandre; les trois grands épisodes de la bataille de Marathon: la charge grecque, la bousculade près des marais, le massacre des Barbares sur le rivage. Il y a aussi le Portique Royal, dont le toit est couronné de statues en terre cuite: Thésée et l'Aurore, l'un précipitant Scyron dans la mer, l'autre enlevant Céphale. Deux rues portaient du Portique Royal, la rue des Hermès et la rue des Trépieds. La rue des Hermès était bordée de ces

colonnes quadrangulaires surmontées d'une tête humaine ou divine, d'origine certainement religieuse. Dirigées par des citoyens ou par des corporations, elles s'élevaient partout dans les rues, les carrefours, les campagnes. Elles pouvaient avoir la tête d'une autre divinité qu'Hermès; mais c'était surtout celle d'Hermès qu'elles portaient; et on les appelait alors Hermhères. Hermès était le dieu protecteur des commerçants et des voyageurs. Sa stèle servait de borne milliaire. Sur l'épaule droite, un vers gravé disait au voyageur le nom des localités que la route desservait. Sur l'épaule gauche un vers plus court lui offrait un salut, un conseil, une sentence. La rue des Trépieds, tout près du Prytanée où le gouvernement nourrissait les citoyens qui avaient bien mérité de la patrie, était ainsi appelée à cause des trépieds de bronze, prix des concours, que les vainqueurs avaient consacrés dans ses petits temples.

Elle menait au temple de Dionysos et à son théâtre étagé sur le flanc de l'Acropole; et de ce théâtre on pouvait gagner les Propylées, le plus beau vestibule de marbre qu'on ait jamais élevé et qui avaient absorbé à lui seul plus de douze millions de francs-or, dans une ville où pourtant le système de l'esclavage rendait la main-d'œuvre moins dispendieuse. A droite sur une avancée de l'îlot rocheux, et comme sur un cap, à l'endroit où, disait-on, le vieil Oégée s'était précipité lorsqu'il avait aperçu au loin les voiles noires du bateau de son fils Thésée, se dressait le petit temple de la Victoire Aptère. Mais devant, entre l'Erechthéon, dont Athéna partageait avec Poseidon l'hospitalité gracieuse, et le sévère Parthénon, c'était un monde de statues, d'autels, de stèles, un encombrement prodigieux de chefs-d'œuvre pressés comme des tombes. Un des plus célèbres était la statue colossale en bronze d'Athéna Promachos, c'est-à-dire d'Athéna qui combat au premier rang. Périclès l'avait commandée à Phidias. Elle était haute de neuf mètres, debout, en armes, un bras appuyé sur sa lance, l'autre tenant le bouclier. Mais des huit statues d'Athéna qu'Athéna avait faites, la plus belle était celle du Parthénon. Toute d'ivoire et d'or, les yeux en pierres précieuses, un sphinx était ciselé au milieu de son casque et un griffon de chaque côté. Sa tunique lui descendait jusqu'aux pieds. Une tête de Méduse en ivoire lui couvrait la poitrine. Elle soutenait dans une main une Victoire haute de quatre coudées et de l'autre serrait une lance. Son bouclier était posé à ses pieds. Près de sa lance un serpent représentait l'ancien dieu auquel cette hauteur avait été consacrée.

Le Parthénon, qui nous paraît à la fois énorme et délicat, et qui serait énorme si la beauté géométrique pouvait l'être, s'allonge magnifiquement dans le ciel. De l'Acropole on découvre toute la ville, ses monuments, ses tribunaux, son Agora que Cimon avait entouré de platanes, ses temples, le Pirée, la mer et Salamine. Pausanias ne se lasse point de rendre visite aux héros et aux dieux. Ici reposent les ossements d'Edipe apportés de Thèbes; là Périclès est enseveli. La sculpture et la peinture lui remettent constamment sous les yeux l'histoire d'Athéna, sa querelle avec Poseidon au sujet de l'Attique et leur réconciliation scellée dans l'Erechthéon; Persée et la tête de Méduse; Ulysse s'emparant à Lemnos des flèches de Philoctète; Polyxène sacrifiée sur le tombeau d'Achille; Oreste et Pylade tuant Egisthe. Va-t-il à Salamine? Il n'y rencontre pas seulement l'ombre de Xerxès; il y voit le temple d'Ajax avec sa statue en ébène. Les gens du pays lui montrent une pierre où le père d'Ajax, Telamon, assis, suivait des yeux le navire qui emportait ses fils vers Aulis. Ils lui racontent qu'Ulysse ayant fait naufrage, les armes d'Achille qu'on lui avait données, furent déposées par les flots sur le tombeau d'Ajax qui les avait désirées à en mourir. Ils ajoutaient que la rotule de cet Ajax était aussi grande que le disque dont se servent les tout jeunes athlètes. Lorsque Pausanias parla d'aller à Marathon, on le prévint que toutes les nuits on y entendait des hennissements et une rumeur de bataille. Ceux que la simple curiosité y attirait ne s'en trouvaient

pas bien; mais ceux qui y passaient sans penser à cette merveille n'avaient rien à craindre des esprits.

* * *

J'ai pris un très vif plaisir à la lecture de Pausanias. Il me semblait qu'au bruit de ses pas l'Athènes de Périclès, endormie depuis plus de cinq cents ans, se réveillait. Elle était avant tout une ville religieuse. Que le scepticisme nous soit venu plus tard de la Grèce, il n'en est pas moins vrai que le souci du culte et les devoirs envers la divinité ont tenu une place considérable dans la vie athénienne. Xénophon commençait son traité sur le *Commandant de cavalerie* par ces mots : « Avant tout il faut sacrifier aux dieux. » Bien que les Athéniens n'aient pas eu notre intolérance ni nos guerres religieuses, leurs dieux pouvaient être terribles, et, sans parler de l'exemple de Socrate, que de victimes les accusations d'impiété et de sacrilèges n'ont-elles pas faites!

Le patriotisme est intimement lié au culte des divinités protectrices de la ville et du sol. Pausanias était un peu surpris de la vanité que les Athéniens tiraient encore de leur victoire à Marathon. Ils ont eu en effet pleinement conscience le soir de Marathon et le soir de Salamine (mais Marathon leur appartenait davantage) que leur journée compterait dans l'histoire d'un univers dont ils étaient loin de soupçonner l'étendue. Et ils étaient fiers d'être les fils d'un pays qui, avec l'aide des dieux, avait accompli de si grandes choses.

Pausanias n'est pas moins étonné de leur ignorance en histoire : « Chacun, dit-il, prend pour vérités ce qu'il a entendu dès son enfance dans les chœurs religieux, dans les tragédies, dans les tableaux de victoire. » L'histoire, qui venait de naître avec Hérodote, avait presque aussitôt atteint sa maturité avec Thucydide; et Thucydide adresse à ses concitoyens le même reproche que, six siècles plus tard, Pausanias. Il leur prouve même, au sujet d'Harmodius et d'Aristogiton, qu'ils ne savent pas ce qui s'est passé quarante ou cinquante ans avant eux. Pour le peuple athénien l'histoire des dieux n'est pas plus arrêtée que celle des hommes. Il la refait sans cesse ou admet qu'on la refasse, qu'on la repétrisse, qu'on lui impose une forme nouvelle. La patronne de la ville, Athéna, est fille de Zeus; mais il ne sera aucunement scandalisé que les Lybiens la fassent fille de Poseidon et de la Nymphé du lac Tritonis, ce qui explique que ses yeux aient la couleur de l'eau marine. Cette plasticité de la légende était extrêmement favorable à la poésie dramatique. Non seulement les Athéniens consentaient de bonne grâce à toutes les fantaisies et inventions de leurs poètes, mais ils créaient eux-mêmes des dieux. Le quartier du Céramique devait son nom à ses potiers, sa gloire aux agitations populaires qui en étaient sorties. Il arriva un moment où l'étymologie de ce nom ne satisfait plus l'imagination populaire. Les Grecs de la période hellénique se fabriquèrent un héros Keramos; ils lui constituèrent un état civil assez illustre : sa mère était Ariane et Dionysos son père. On savait maintenant pourquoi le quartier s'appelait Céramique. « C'était, dit Burnouf, à peu près comme si, pour expliquer le nom des Tuileries, nous avions imaginé une Sainte-Tuile. »

* * *

Le public d'Athènes aime les fêtes. Dans le discours que Thucydide prête à Périclès, où l'illustre stratège fait l'éloge de la constitution d'Athènes, il dit : « Nous avons ménagé à l'esprit des délassements très nombreux par des jeux et des fêtes annuelles... Notre ville est accessible à tous les hommes; aucune loi n'en écarte les étrangers, ne les prive de nos institutions, de nos spectacles. » En effet, point de peuple qui eût d'aussi belles cérémonies, d'aussi brillantes processions. Ses fêtes faisaient accourir toute la Grèce.

C'étaient les Panathénées célébrées chaque année et, avec plus de solennité, tous les quatre ans, en l'honneur de la victoire remportée sur les Géants par Athéna dont le péplos reproduisait une des scènes de cette guerre monstrueuse contre les Olympiens. Ce péplos était l'œuvre de petites filles qui n'avaient pas dépassé leur onzième année. On les avait tirées au sort. Le tirage au sort, appliqué à Athènes pour tant de charges, était la preuve de son esprit religieux. On se remettait aux dieux du choix des petites brodeuses ainsi que de celui des juges. Pendant quatre ans, sur l'Acropole, cloîtrées comme des religieuses, elles avaient travaillé au péplos sous une haute surveillance. Les Panathénées étaient une fête religieuse et nationale. Les magistrats de la ville, les prytanes, les archontes, les stratèges, les députés des villes alliées, couronnés de fleurs, se rendaient à l'Érechtheion et au Parthénon, suivis de jeunes garçons et de jeunes filles qui portaient sur leur tête des corbeilles sacrées. Chacune d'elles était accompagnée de sa servante. Venaient ensuite les métèques avec les bassins qui servaient aux libations; puis les cavaliers, les conducteurs de chars, les hoplites seulement armés de la lance et du bouclier. C'est cette procession qui se déroule aux frises du Parthénon sous le regard des douze Grands Dieux. Après les sacrifices, les jeux. On récitait l'œuvre d'Homère avec accompagnement de flûte et de cithare dans le théâtre couvert que Périclès avait fait construire, l'Odéon, et qui rappelait par sa forme la tente de Xerxès. On se livrait au pugilat et à la lutte sur les bords de l'Illyssus, et on dansait la danse qu'Athéna avait dansée après sa victoire. Enfin de l'Académie partaient les fameuses courses de flambeaux. Les Panathénées tombaient en juillet.

Vers la fin de janvier, les fêtes du pressoir, les Lénéennes, plus locales et plus gaillardes, joignaient à leurs attractions des concours de comédies et de tragédies. Mais les Grandes Dionysies se célébraient dans les derniers jours de mars. L'aimable *Anacharsis* nous a en donné une image assez vivante. La ville se remplissait d'étrangers curieux de voir les nouvelles pièces, les jeux, les spectacles et surtout le cortège de Dionysos, le même, affirmait-on, que celui qu'il avait dans sa conquête de l'Inde : « des satyres, des dieux Pan; des hommes traînant des boucs pour les immoler; d'autres montés sur des ânes à l'imitation de Silène; d'autres déguisés en femmes; d'autres qui portaient suspendues à de longues perches des figures obscènes et qui chantaient des hymnes licencieux; enfin, beaucoup de masques couronnés de lierre, ivres ou feignant de l'être. » Au milieu de ces forcenés qui jouaient leur rôle, les différents chœurs députés par les tribus s'avançaient en bel ordre; des jeunes filles parées marchaient les yeux baissés, tenant sur leurs têtes des corbeilles où des gâteaux, des feuilles de lierre, du sel, les prémices des fruits se mêlaient à d'autres mystérieux symboles. Du haut des toits en terrasse les spectateurs et surtout les femmes brandissaient des lampes et des flambeaux pour éclairer la pompe de ce culte dans l'ombre d'une nuit moins obscure que ses origines.

Une fête les surpassait toutes, intéressant les âmes. Déméter était une des plus anciennes divinités. Elle avait une fille Coré, Perséphone ou Proserpine qu'Hadès lui enleva, « non l'Hadès destructeur, le dieu des morts, mais le dieu qui protège et féconde la semence au sein de la terre ». Déméter chercha sa fille neuf jours par le monde entier, un flambeau dans chaque main. Le dixième jour elle arriva à Eleusis; elle s'assit là, rompit son long jeûne et accepta d'une vieille femme un mélange d'eau, de farine et de feuilles de menthe broyées qu'on nomme *kykeon*. Ce fut là que s'éleva le temple des célèbres Mystères, là que l'on commémorait l'enlèvement de Perséphone, là, dans son sanctuaire gardé par des serpents, qu'on offrait à Déméter l'épi, le pavot, la pomme, le cep de vigne et qu'on la couronnait de narcisses et qu'on lui sacrifiait le porc, emblème de la fécondité. Ce fut là qu'

pour les initiés les problèmes de la naissance et de la mort, qu'on leur révélait les secrets du grand voyage et qu'on leur apprenait peut-être qu'ils avaient une âme immortelle. Quels enseignements précis leur donnait-on? Quels spectacles symboliques ou naturalistes leur dévoilait-on au cœur de la nuit? A quelles épreuves mystiques les soumettait-on? Des centaines d'années ont enregistré des milliers et des milliers d'initiations. Il ne s'est pas trouvé un traître. Pas une bouche n'a violé son serment de se taire. Cela fait grand honneur à l'humanité.

Au début de mars les petits Mystères, ceux de Perséphone, avaient lieu au faubourg d'Athènes nommé Agra, près de la fontaine Callirhoé. Ils n'étaient qu'un prélude aux grands qu'on célébrait dans les premiers jours d'octobre et qui duraient dix jours. Alors une procession solennelle transportait les objets sacrés dans une corbeille nouée de rubans pourpres du temple d'Eleusis au temple athénien d'Eleusinium, et, cinq jours après, une pompe plus magnifique les rapportait à Eleusis. Elle suivait à l'aller comme au retour la voie sacrée qui traversait en sortant d'Athènes le bois des oliviers chanté par Sophocle et « le bourg au sol blanc de Colone » et que bordaient des tombes de grands hommes, des autels et des temples. Mais elle était étroite et, aux endroits les plus larges, ne mesurait pas cinq mètres. La victoire d'Athènes sur les Perses avait rejailli en honneur sur le vaste temple d'Eleusis et attirait encore plus vers les Mystères. Les femmes y étaient admises comme les hommes, les étrangers comme les citoyens, pourvu qu'un Athénien les présentât. N'en étaient exclus que les homicides, les hommes frappés d'une condamnation capitale pour conspiration ou trahison, les esclaves — sauf les esclaves publics — et les courtisanes. Mais celles-ci avaient des amis, et, quand elles le désiraient, elles trouvaient moyen de s'y introduire.

* * *

Ainsi Athènes n'exerçait pas seulement une hégémonie politique, militaire, intellectuelle; elle agissait sur les âmes par ce foyer de mysticisme. Périclès voulait qu'elle fût l'objet de l'admiration du monde grec; elle l'est. Mais il prétend et elle prétend avec lui que sa démocratie ne la rend pas moins admirable, qu'elle est le seul Etat où les hommes sont égaux, le seul où le souverain soit le peuple. Constatons seulement que cette égalité concerne à peine un dixième des citoyens, tous nés de père et de mère athéniens et petits-fils d'Athéniens. Le fils d'un citoyen d'Athènes marié à une étrangère est un bâtard. Si son père frauduleusement l'a fait inscrire sur les listes, il est condamné à être vendu comme esclave. Périclès avait encore renforcé cette loi si dure. Il est donc dangereux d'assimiler la démocratie athénienne à la nôtre bien que leurs vices communs lui aient valu l'aversion et le mépris des Thucydide, des Platon, des Aristophane, des Euripide. Elle a eu contre elle presque tous ses grands artistes et n'a été bienfaisante qu'en s'abandonnant elle-même et en se laissant dominer, diriger, monarchiser par un étonnant aristocrate.

Périclès descendait d'une des plus illustres maisons d'Athènes. Peu de jours avant de le mettre au monde, sa mère Agariste rêva qu'elle accouchait d'un lion. Elle accoucha d'un garçon bien conformé, mais dont la tête avait une longueur si disproportionnée que les poètes comiques l'appelèrent plus tard « tête d'oignon marin » et que les sculpteurs le représentèrent toujours casqué. Le plus cher de ses maîtres, qui l'instruisait dans les sciences naturelles et affermit son goût « d'une éloquence aussi éloignée de l'affection que de la bassesse populaire », fut Anaxagore de Clazomène, que ses contemporains appelaient l'Intelligence. Plutarque nous dit qu'en se déclarant pour le peuple il allait contre sa nature, mais qu'il pensait ainsi détourner de lui l'accusation d'aspirer à la tyrannie. Naturellement grave, du jour où il entra dans la

politique, il se fit distant; il renonça aux festins, aux assemblées, à tous les divertissements. Il ne se prodiguait pas. Il ne prenait la parole que dans les grandes occasions. Il se réservait, toujours attentif au bien et au plaisir du peuple. Il lui distribuait des terres; il rétribuait toutes les fonctions publiques; il lui donnait de l'argent pour assister aux spectacles; il luttait de générosité avec Cimon qui nourrissait les indigents et habillait les vieillards. Mais Cimon, très riche, le faisait de ses propres deniers; Périclès prenait ses largesses sur les revenus publics. D'ailleurs on ne pouvait être plus inaccessible que lui à l'attrait de l'argent. La longue puissance qu'il exerça, l'opulence que lui dut la cité n'augmentèrent pas d'une drachme ce que son père lui avait laissé en héritage. Je doute que jamais homme politique ait mis plus d'habileté et plus de constance à conquérir l'affection du peuple sans se départir de sa dignité, mais aussi sans se demander s'il ne risquait pas de le corrompre. Il avait deux grandes forces: son intégrité personnelle qui légitimait dans son esprit son amour de la domination, et sa patience. On raconte que, harcelé par un homme vil qui n'avait cessé de l'injurier toute la journée, il continua d'expédier les affaires sans répondre un seul mot. Le soir, cet aboyeur le suivit jusqu'à sa maison. Comme la nuit était tombée et qu'il arrivait à sa porte, Périclès commanda à un de ses esclaves de prendre un flambeau et de reconduire cet individu chez lui. Mais, lorsque ces vertus lui eurent mis dans la main toute la cité et qu'il en fut bien sûr, il chercha moins à plaire au peuple. Il tendit les ressorts du gouvernement, nous dit son biographe, comme les cordes d'un instrument, qui, relâchées, ne rendent que des sons faibles et mous. Il usa toujours de douceur; mais, quand il le fallut, il sut se servir de la force. Son éloquence incomparable, qui lui avait fait décerner l'épithète d'Olympien, n'était pas seulement persuasive; elle lançait la foudre. C'est un fait peut-être unique dans l'histoire du monde: son autorité se soutint quarante ans au milieu des hostilités les plus vives, des jalousies les plus déclarées, des calomnies, des pièges, des complots, sous la continuelle menace de l'ostracisme. Il fit un pouvoir perpétuel, absolu, d'un pouvoir qui expirait chaque année.

Chef d'Etat, stratège souvent vainqueur, personne n'a voulu sa cité plus glorieuse et plus belle. Athènes devint une ruhe de merveilles. Les bois précieux, le marbre, l'or, l'ivoire s'y acheminaient par les mauvais sentiers des plaines et des montagnes ou y accouraient sur les flots. Tous les corps de métier s'occupaient à les mettre en œuvre sous la direction des plus grands architectes et des plus grands artistes. Ce citoyen d'une petite bourgade, insignifiante si l'on regarde la carte du monde, marchera de pair avec les plus célèbres conducteurs de peuple, et même il les surpasse par son sens de la beauté et par sa ténacité à accomplir des chefs-d'œuvre. Je dis bien: sa ténacité. L'a-t-on assez attaqué! Cette populace, qu'il travaillait à grandir aux yeux de la postérité, a-t-elle assez répété qu'il dilapidait les finances, qu'il ruinait la République! Un jour que ces criailleries redoublaient: « Vous blâmez mes dépenses? dit-il. Eh bien, je les prendrai à ma charge; mais mon nom seul sera inscrit sur les édifices. » A l'idée de lui céder la gloire de si beaux ouvrages, la foule lui cria de puiser comme il voudrait dans le trésor public. Ne parvenant pas à l'abattre, on frappa ceux qu'il aimait et on l'atteignit en eux. Pludasi, son ami, accusé d'un vol d'ivoire, fut jeté en prison, empoisonné ou exilé: les historiens ne sont d'accord que sur la monstrueuse ingratitude d'Athènes. Le démagogue Cléon poursuivit Anaxagore. Périclès, qui se possédait si bien, qui avait l'âme si forte, si sereine, eut pourtant une faiblesse. Il conçut une grande passion pour une courtisane de Milet, Aspasia, dont l'intelligence égalait la beauté. Elle s'était fait une situation exceptionnelle. On disait que ses conseils pouvaient former des orateurs, que sa connaissance de la politique rendrait service à un homme d'Etat. Les hommes n'hésitaient pas à conduire leur femme chez elle. Au

jeune Critobule qui lui demandait si les maris faisaient leurs épouses ce qu'elles sont, Socrate répondait : « Je te présenterai à Aspasia; elle te renseignera là-dessus avec plus de compétence que moi. » Périclès divorça d'autant plus facilement que sa femme en avait assez de leur union; il lui trouva un mari; et il épousa Aspasia. « Il l'aima si tendrement, dit Plutarque, qu'il ne sortait et ne rentrait jamais sans l'embrasser. » Ses ennemis, les démagogues, les poètes comiques se jetèrent sur cette nouvelle Déjanire, sur cette nouvelle Omphale. On rappela son passé et le temps où elle tenait une maison de courtisanes. On prétendit qu'elle débauchait les femmes de la société qui lui rendaient visite et qu'elle les procurait à son mari. Enfin un poète comique, Hermippus, la traduisit en justice pour crime d'impiété. Elle aurait professé des doctrines audacieuses sur les phénomènes célestes; et on essaya d'impliquer dans l'affaire Périclès et Anaxagore. Je ne crois pas qu'il convienne de voir chez Périclès mari d'Aspasia une conception plus libre du rôle de la femme, de ses droits à l'instruction, de son émancipation future. Son mariage fut bien moins l'effet de la philosophie que du contraire de la philosophie. Il aima tout simplement. Mais de quel jour son histoire éclaira les mœurs de cette démocratie!

Périclès ne se départit de sa réserve olympienne que deux fois dans sa vie : la première, pendant l'instruction du procès d'Aspasia où ses larmes sauvèrent l'accusée; la deuxième, devant le cadavre de son second fils légitime, l'aîné ayant été emporté par la peste. Il ne lui restait plus qu'un fils naturel qui tombait sous le coup de la loi qu'il avait voulu plus rigoureuse et qu'il avait fait impitoyablement exécuter. Commettrait-il l'injustice de la révoquer aujourd'hui qu'elle le blessait? Les Athéniens, touchés de ses malheurs domestiques, qu'ils regardaient comme une punition de son arrogance, lui permirent d'inscrire son fils bâtard sur les registres de sa tribu et de lui donner son nom.

* * *

Le premier caractère de ces fortes générations du Ve siècle éclate dans Périclès : l'amour de la gloire. Il dira par la voix de Thucydide : « Seul l'amour de la gloire ne vieillit pas et, dans l'infirmité du grand âge, le suprême plaisir n'est pas, comme on le prétend, d'amasser des richesses, mais d'obtenir des marques de déférence. » Cette passion de la gloire se doublait d'orgueil. Vainqueur et preneur de Samos, Périclès, l'homme du monde pourtant le plus circonspect, disait qu'en neuf mois il avait conquis la plus opulente ville de l'Ionie alors qu'il avait fallu dix ans à Agamemnon pour venir à bout de Troie. On demandait, dans un banquet, au vainqueur de Salamine, à Thémistocle, de chanter ou de jouer de la lyre. Il répondit qu'il n'avait jamais appris, mais qu'il savait agrandir et enrichir une ville petite et pauvre. Un jour qu'il passait sur le rivage de la mer et que les flots y apportaient des cadavres dont on voyait les colliers et les bracelets d'or : « Prends cela, dit-il à son compagnon, car tu n'es pas Thémistocle. »

Non seulement le peuple n'est pas indulgent à cette fierté glorieuse, à cette ambition de renommée, mais, chaque fois qu'il le peut, il s'empresse de la rabattre. Ses arguments sentaient souvent la bassesse égalitaire. Miltiade, vainqueur de Marathon, souhaitait qu'on l'autorisât à porter une couronne d'olivier. Un campagnard, travailleur conscient du bourg de Décélie, se leva au milieu de l'assemblée et lui dit : « Miltiade, quand tu auras combattu seul contre les Barbares et que tu les auras vaincus, demande alors des honneurs pour toi seul. » La cause fut entendue. Que les généraux se le disent : tant qu'ils n'auront pas défait, à eux seuls, toute l'armée des ennemis, on ne leur permettra pas de se distinguer

des simples soldats. On accepte que Cimon, qui revient victorieux de la Thrace, élève trois hermes de marbre sous le portique d'Hermès; mais on lui défend d'y mettre son nom. L'ostracisme, cette satisfaction accordée au peuple qui aime à rabaisser ceux qu'on exalte et « qui trouve dans leur chute un adoucissement à sa jalousie », l'ostracisme apparaît moins un malheur aux hommes qu'il frappe qu'une consécration de leur importance. Alcibiade voulait la guerre; Nicias, la paix. La jeunesse était pour Alcibiade, les hommes d'âge pour Nicias. Un démagogue, Hyperbolus, excitait le peuple contre ces deux hommes. Mais Nicias et Alcibiade, s'étant secrètement concertés, s'arrangèrent de façon que l'ostracisme, qui les menaçait l'un ou l'autre, s'abattît sur ce gaillard dont l'insolence était une des hontes de la ville. Le peuple en rit d'abord, puis en fut bientôt indigné. C'était déshonorer l'ostracisme que d'y condamner un homme aussi méprisable; et depuis ce temps, on n'employa plus ce mode de bannissement.

L'amour de la gloire, en somme très noble chez un Périclès où il s'allie à l'amour de la patrie, devient un danger public avec Alcibiade. Il est l'idole de la jeunesse la fleur des pois d'Athènes. Il exerce sur les jeunes gens de son âge, par sa générosité, son courage, son esprit et ses excentricités la même fascination que Byron sur les jeunes romantiques. On s'habille comme lui; on s'essaie à parler comme lui. Il est l'idole du peuple qui admire sa beauté, ses impertinences, son éloquence, ses aventures. Il est une des grandes curiosités de Socrate, amoureux de son intelligence et du bien qui peut sortir de lui. Pour nous il restera toujours le splendide jeune homme qui, chez Agathon, à la fin du banquet, suivi de ses compagnons et de sa joueuse de flûte, se présente couronné de lierre et de violettes, acclamé des buveurs et qui, la tête libre dans les fumées du vin, ivre surtout d'éloquence et de fantaisie, couronne de bandelettes le front merveilleux de Socrate. Un jour qu'il s'exerçait à la lutte, sur le point d'être renversé, il mordit son adversaire à la main. « Tu mords comme une femme, lui dit celui-ci. — Non, répartit Alcibiade, comme un lion. » Le sentiment de sa supériorité et des privilèges qu'elle lui confère ne le quittera jamais. Son adaptation rapide à tous les genres de vie confond son biographe. A Sparte il donne l'exemple de l'austère frugalité; et les Lacédémoniens ne croiraient jamais que cet homme qui se rase jusqu'à la peau, se baigne dans l'eau froide, mange du pain bis et du brouet noir avait chez lui un cuisinier, portait des étoffes de Milet et aimait à se parfumer. En Ionie, il est délicat, oisif, voluptueux; En Thrace, il ne descend de cheval que pour s'attabler et boire; En Asie, il éblouit de son faste le fastueux satrape Tisapherne. Tour à tour, on l'adore et on l'exècre.

Un matin, les Hermès, pour lesquels le peuple avait un culte, furent trouvés décapités ou le visage mutilé. On était à la veille de l'expédition de Sicile : ce sacrilège annonçait une catastrophe. Le Sénat et le peuple s'assemblèrent. L'enquête provoqua de graves dépositions. Cette même nuit, chez Polyton, Alcibiade, en longue robe, avait profané les mystères d'Eleusis et tenu le personnage de l'hérophante; les autres convives faisaient les initiés. L'indignation populaire se déchaîna contre Alcibiade, coupable d'impiété envers les déesses Déméter et Perséphone. On l'eût arrêté, condamné, exécuté, s'il n'avait été à la tête de l'expédition et si la marine ne lui avait été entièrement dévouée. Il voulut se défendre. « Plus tard! Plus tard! » lui dit-on. Alcibiade parti, de nouvelles dénonciations et de nouvelles arrestations eurent lieu; il y eut des fuites et des morts. Alors, au risque de compromettre la campagne qu'il avait inaugurée par une victoire et de causer une sédition parmi les soldats, ses ennemis décidèrent de le rappeler et lui envoyèrent le vaisseau de Salamine dont une des principales fonctions était d'aller chercher les généraux dont on faisait le

procès. Alcibiade s'embarqua aussitôt; mais, en cours de route, il faussa compagnie au capitaine et aux officiers du vaisseau sacré. Le peuple ordonna à tous les prêtres et à toutes les prêtresses de le maudire. Selon l'ancien usage d'Athènes, prêtres et prêtresses, debout, le maudirent sur le soir en secouant leurs robes de pourpre. Mais une prêtresse du temple d'Agraule, Théano, refusa, étant prêtresse, disait-elle, pour bénir et non pour maudire. Elle devait être amoureuse de lui. Puis on le condamna à mort par contumace.

Dans les *Grenouilles* d'Aristophane un personnage en interroge un autre : « Que pense la ville d'Albiciade ? » — « Ce qu'elle en pense ? dit l'autre. Elle le regrette, elle le hait, elle le veut. » Les Athéniens se repentirent de l'avoir maudit et de l'avoir forcé à l'exil. On le rappela; on donna l'ordre à tous les membres du clergé de révoquer leur malédiction; ils le firent de bon cœur, sauf un : c'était un homme. Alcibiade revint chargé de prouesses. Le peuple courut à lui en poussant des cris de joie. On lui décerna des couronnes d'or, on le rétablit dans ses biens; on l'élut généralissime. Il parut à l'Assemblée; il se plaignit discrètement du traitement qu'il avait subi, mais il rejeta tout sur un démon jaloux de sa gloire. Malheureusement la date de son arrivée gâtait un peu ce beau retour. Il était entré au port le jour même du mois de mai où les prêtres dépouillent la statue d'Athéna de tous ses ornements pour la laver : c'est un jour néfaste et ses temples sont fermés. Il semblait que la déesse ne fût point heureuse de le revoir. Bien que ses cent galères fussent prêtes, Alcibiade ne se hâta point d'appareiller. Il les fit patienter jusqu'à l'époque des grands Mystères. Les Lacédémoniens, en guerre contre les Athéniens, étaient les maîtres de la voie sacrée qui conduisait à Eleusis ou, du moins, la rendaient dangereuse; et déjà les Athéniens, l'année précédente, avaient été obligés de s'y transporter par la mer. Adieu la procession avec ses haltes, ses sacrifices, ses danses! Alcibiade décida que, malgré les Lacédémoniens, on reprendrait l'antique route et le cérémonial accoutumé. Il envoya des éclaireurs, plaça des sentinelles sur les hauteurs, couvrit de ses troupes en armes le cortège des prêtres, des initiés et des futurs initiés, et les porteurs des saintes et mystérieuses corbeilles. Jamais cette cérémonie n'avait autant de grandeur ni un pareil éclat. Et ce fut ainsi qu'Alcibiade conduisit sa ville vers les Grandes Déeses dont elle l'avait accusé d'avoir profané les Mystères.

* * *

Vigoureuse époque qui rappelle celle de la Renaissance. Les Athéniens sont les plus humains des Grecs; et Pausanias n'oublie pas de nous signaler, sur la place publique, un autel à la Pitié. « Ils sont les seuls, nous dit-il, à l'honorer d'un culte particulier. » Mais le peuple est violent, colère, prompt à juger et à condamner sans appel sur de simples soupçons, et terriblement versatile. Il y a de la dureté chez ses meilleurs représentants. Périclès, après avoir rendu hommage aux morts pour la patrie, se tourne vers leurs pères et leur dit : « Consolerez-vous par l'espoir d'avoir d'autres fils, ceux parmi vous à qui leur âge permet encore la paternité. Les enfants que vous verrez naître vous feront oublier ceux que vous avez perdus. »

Ce manque de sensibilité n'est rien. L'histoire d'Athènes au V^e siècle est semée de choses sombres, de farouches fanatismes, de superstitions sanglantes, de cruautés. Le matin de Salamine on amène à Thémistocle trois jeunes prisonniers d'une grande beauté, magnifiquement vêtus, chargés d'ornements d'or : les fils de la sœur du grand roi. Thémistocle était en train de faire un sacrifice sur le vaisseau amiral. A ce moment le devin Euphrantides vit une flamme s'élever du côté des victimes et entendit éternuer à droite. Il saisit aussitôt la main de Thémistocle et lui ordonna de sacrifier à Dionysos Omestes les trois beaux jeunes

gens. C'était le seul moyen d'assurer aux Grecs le salut de la victoire. Les assistants firent écho au devin, et Thémistocle n'osa pas refuser. Les trois jeunes Perses furent immolés. Les hommes qui ont vu cela, ou qui trouvent cela naturel, ne s'étonneront pas d'entendre sur le théâtre Hécube supplier vainement Ulysse de ne pas égorger sa fille Polyxène devant le tombeau d'Achille.

Que de contrastes dans cette Athènes : une ville laide, basse, étroite, malsaine, nauséabonde autour d'une cité divine qui est un miracle du génie; les hommes trouvent à peine une place où dormir; les dieux ont des autels de marbre et d'or, et le même dieu a souvent plusieurs temples; — une populace emportée, changeante, passionnée et, comme dirait Bossuet, aussi agitée que la mer où s'est jouée sa fortune; et des orateurs dont l'éloquence, précise jusqu'à la sécheresse, a la netteté du contour des montagnes, la limpidité de l'air; — un courage, une décision, un patriotisme qui ont fait pâlir l'Asiatique; et chez la plupart de ces grands hommes un goût invétéré, odysseén, de la ruse intelligente, l'admiration de la belle ruse comme les gens de la Renaissance ont eu celle du beau crime; — une fantaisie romanesque, une imagination fastueuse et dramatique, le souci de la galerie : le jeune Cimon, la veille de Salamine, montant très ostensiblement à l'Acropole et allant consacrer à Pallas Athéna un mors de cheval pour signifier que l'avenir d'Athènes n'est plus dans sa cavalerie, mais dans ses vaisseaux (et mille exemples semblables); et un art sans emphase fait de mesure, de noblesse et de simplicité, une conception de la beauté intellectuelle exprimée dans toutes sa pureté par le monument, la statue, le livre; — une ingratitude qui envoie mourir en exil tant de grands artistes et d'hommes d'État; et les descendants du libéral Cimon encore honorés dans la ville cinq cents ans après sa mort; — une théogonie parfois charmante, mais bien plus souvent monstrueuse, des légendes atroces, des croyances barbares, des serpents entretenus par l'État, le rôle considérable de la divination; et les plus beaux romans de la philosophie, éblouissants et familiers, le sens de l'universel, l'étude de l'âme humaine et des lois qui la conduisent, l'alliance de la beauté des formes et de la beauté morale. Socrate débutant comme sculpteur, dont Pausanias vit encore aux Propylées les statues des Trois Grâces; — de hautes vertus militaires, un coup de barre prodigieux dans les destinées du monde occidental; et une politique insensée qui mène au désastre, — une décadence interminable, mais cent ans dont les siècles ont plus ou moins vécu et vivent encore, cent ans qui ont contribué, plus qu'aucune autre période historique, à faire de nous des hommes avant que le Golgotha en fit des chrétiens. C'est pendant ces cent ans que grandit et régna la tragédie grecque.

ANDRÉ BELLESSORT.

Conférences Cardinal Mercier

15^e année

ET

Grandes Conférences Littéraires

7^e année

La prochaine conférence sera faite le **mardi 20 février**, à 8 h. 1/2, dans la Grande Salle du Palais des Beaux-Arts, par

le **MARÉCHAL PÉTAÏN**

SUJET :

L'ÉVOLUTION DE LA GUERRE



Cartes particulières pour cette conférence : 5 à 40 francs.

La politique extérieure de l'U. R. S. S.⁽¹⁾

Rapport de Litvinov

*Commissaire du Peuple aux Affaires Etrangères,
devant l'assemblée du Comité exécutif central le 29 décembre 1933*

Je me présente devant vous, camarades, à un moment d'activité brûlante, effervescente de la diplomatie internationale. Ne parlons pas ici de la valeur de cette activité : on peut avancer que cette activité provient des changements considérables intervenus ou sur le point d'intervenir dans les relations et les groupements internationaux; qu'elle provient aussi de l'élaboration et de la réalisation de nouveaux plans et combinaisons diplomatiques.

S'il est possible de parler d'« ère diplomatique », assurément nous nous trouvons à la charnière de deux ères.

LA FIN DE L'ÈRE DU PACIFISME BOURGEOIS

Pour répondre à cette question : Que s'est-il passé et que se passe-t-il actuellement dans la vie internationale? je me permettrai de m'attarder un peu au développement des événements internationaux au cours des quinze dernières années.

Camarades, nous connaissons tous, les uns et les autres, la nature des États capitalistes, la nature de l'impérialisme, ses tâches et ses fonctions au point de vue international. Tâches et fonctions qui ne se modifient pas essentiellement. Seule change la tactique de la réalisation de ces tâches, dans le cadre des modifications historiques de la conjoncture, etc.

Cette tactique variable on l'appelle d'ordinaire « diplomatie ». La caractéristique fondamentale de l'État capitaliste et, en particulier, de l'État impérialiste consiste en ce qu'il se propose sur le plan international des buts qu'il ne peut atteindre sans l'emploi de la violence et de la guerre. En faudrait-il une preuve qu'on la trouverait dans la réponse que nous avons reçue, à Genève, à notre proposition de désarmement total et de destructions complète du matériel de guerre. On nous a répondu qu'il ne saurait être question de renoncer à la guerre. On pouvait, certes, au passage, parler de la paix, mais il fallait se préparer constamment à la guerre.

Cette réponse, an nous la fit avant comme après la signature générale du pacte Kellogg-Briand, qui prétendait stigmatiser la guerre en tant que méthode de règlement des conflits internationaux.

Mais tous les États capitalistes ne développent pas toujours, avec une force égale, le déclenchement de la guerre. Tout État, si impérialiste soit-il, peut devenir à un moment déterminé un État pacifiste. C'est ce qui se produit quand il vient de subir une défaite militaire et qu'il lui faut quelque loisir pour rassembler de nouvelles forces; ou bien, quand il voit s'opposer à lui un groupement d'États plus puissants et que la conjoncture politique générale lui est défavorable; ou quand, gavé de victoires et de conquêtes, il a besoin d'un certain temps pour les digérer. Il existe encore d'autres facteurs qui atténuent le goût de la guerre, et, par exemple, les troubles intérieurs, l'impuissance économique, etc.

Après la guerre mondiale, à laquelle participèrent quarante États — dont toutes les grandes puissances — l'univers capitaliste tout entier devint pacifiste. Le pacifisme des pays vaincus, privés de presque tous leurs moyens militaires, s'explique de lui-même; les pays vainqueurs, dont les aspirations impérialistes ont été en grande partie satisfaites, n'ont eu aucun intérêt, pendant une certaine période, à mener de nouvelles guerres. Certes, des contradictions capitalistes subsistèrent entre les pays vainqueurs, mais ceux-ci étaient trop épuisés pour se précipiter immédiatement dans de nouveaux conflits. Ils s'efforcèrent de tourner ce qui subsistait de leur énergie guerrière contre la nouvelle force internationale grandissante : l'Union des Républiques Soviétiques.

Mais pour une telle guerre leurs armes s'avèrent trop épuisées. Aussi jugèrent-ils prudent de cesser avec nous cette discussion militaire.

En outre, dans les pays capitalistes, après l'ivresse guerrière, le prolétariat reprit conscience et exigea le paiement des dettes que la bourgeoisie avait déclaré contracter envers lui au cours des hostilités. La guerre provoqua une forte réaction et suscita des sentiments anti-guerriers jusque dans le sein de la petite bourgeoisie. Au surplus, les finances nationales, ébranlées par la guerre, avaient fort besoin d'être remises en ordre.

La réunion de ces circonstances ouvrit l'ère du pacifisme bourgeois et de la diplomatie pacifiste, qui s'est prolongée jusqu'à ces tout derniers temps. D'innombrables conférences et de multiples entretiens internationaux eurent lieu; on fonda la Société des Nations, qui ne manqua pas d'organiser plusieurs fois par an des rencontres entre ministres des Affaires étrangères et présidents du Conseil. Ces entretiens, ces conférences se tinrent au grand jour, sous le contrôle de l'opinion publique. On n'y parla que de paix et d'amitié entre les peuples. Mais, naturellement, il ne manqua pas de rencontres secrètes et de conférences confidentielles, d'un caractère « illégal ». En tout cas, pendant ces douze années consécutives, on écrivit, on parla avec ardeur de la paix et du désarmement; on élabora des projets de convention en leur faveur.

Pendant que les ministres des Affaires étrangères bavardaient inégalement sur la paix, les ministres de la Guerre, de la Marine et les états-majors ne restaient pas inactifs. Aussi ardemment les uns que les autres, ils multipliaient les stocks d'armes et de munitions épuisés par la guerre et ils les enrichissaient encore des produits d'une nouvelle technique de la science guerrière. Dans l'intervalle, les antagonismes inter-capitalistes s'étendaient, s'approfondissaient, s'aggravaient. La crise économique se déchaîna avec une violence et une durée sans précédent. Les contradictions existantes s'en trouvaient soulignées et il en surgissait de nouvelles.

Les partis social-démocrates, sous la houlette de la II^e Internationale, croyaient à la puissance et à l'existence éternelle de la démocratie, à sa capacité de maintenir la paix; ils renonçaient, pour cette raison, à toute lutte révolutionnaire contre la bourgeoisie. Ils furent, dans de nombreux pays, chassés de leurs positions. En même temps qu'eux, les rangs radicaux, pacifistes et intellectuels de la petite bourgeoisie subirent des pertes énormes.

Une nouvelle génération montait. Elle n'avait pas connu ni vécu les horreurs de la guerre mondiale; elle n'était pas, par conséquent, entraînée par les sentiments pacifistes auxquels les gouvernements — en apparence du moins — devaient payer tribut jusqu'à ces tout derniers temps. Il devenait d'ailleurs impossible de payer ce tribut, car les actes des gouvernements étaient en opposition brutale avec toute attitude pacifiste.

Ainsi se termina l'ère du pacifisme bourgeois.

Désormais, au lieu des problèmes de la paix, la presse bourgeoise se mit à discuter, jusque dans les détails les plus répugnants, les problèmes de la guerre. Les rencontres diplomatiques n'eurent

(1) Extrait d'un ouvrage à paraître aux Éditions Denoël et Steele sous le titre : *Staline : U. R. S. S., Bilan 1933.*

plus pour objet le désarmement, mais l'armement. Là où les vieux partis et les cliques dominantes n'avaient pas su s'adapter au nouvel esprit guerrier du temps, ils furent remplacés par de nouveaux partis et de nouvelles cliques, par des hommes nouveaux animés d'une nouvelle idéologie qui ne s'étaient compromis à aucun degré dans le pacifisme.

Toute forme de pacifisme, toute aspiration à la paix universelle fut stigmatisée comme l'incarnation de tous les péchés capitaux et comme une trahison de l'idéal humain. Le véritable idéal de l'Humanité, voyez-vous, c'est la lutte éternelle entre les nations, les races et les religions, en vue de leur mutuel anéantissement. Seule la guerre est capable d'ennoblir à nouveau l'Humanité, de la rénover et de la rajeunir. C'est dans cet esprit que doivent être élevées les nouvelles générations. C'est cette doctrine, et elle seule, que doivent servir la presse, la littérature, la science et les arts. Certes, cette idéologie nouvelle sent singulièrement le rance du Moyen âge. Elle rappelle les méthodes de la Sainte Inquisition. Mais, pour son triomphe nouveau, au nom d'une nouvelle « mission civilisatrice », on va prêchant la croisade contre le marxisme, contre le communisme, contre le radicalisme.

Pour ne pas élargir le cadre de mon intervention, je me permets de ne point insister sur la nature sociale et sur la composition de ces partis nouveaux, ni sur les raisons économiques de leur apparition, car ces questions ne touchent pas directement le sujet de mon rapport.

La lutte contre le communisme mondial n'est pourtant qu'un objectif éloigné. Sous le couvert de cette lutte, on espère atteindre des objectifs plus modestes, plus étroitement nationaux, la révision des traités, par exemple, ou la conquête de territoires, mentionnés ou non dans les traités dont on réclame la révision. Qu'on lise la littérature des champions de cette « nouvelle idéologie » : cela suffit pour se convaincre qu'ils ne feront pas les difficiles. Une fois partis, ils ne se contenteront pas des territoires gouvernés par les marxistes abominables; et l'on peut croire qu'ils ne réussiront pas de mettre du même coup la main sur les territoires « bourgeois », voire sur ceux que gouvernement des gens qui pensent comme eux. Du moins en est-il ainsi dans un pays d'Europe.

Un autre pays encore s'est avéré comme « plus avancé », c'est-à-dire mieux préparé à remplacer immédiatement la révision des traités par la révision des territoires, sans avoir besoin même de recourir à quelque idéologie compliquée de préparation théorique. Cette révision, il l'a confiée non pas aux diplomates, mais aux généraux, sous la direction desquels des armées entières sont en marche à travers le vaste continent d'Asie.

D'ailleurs, de ces projets, une certaine idéologie n'est pas absente. Mais elle n'est pas encore bien arrêtée. Elle est encore timide, elle en est à la période d'essai, revêtant tantôt la forme de la « défense de la civilisation contre le communisme », tantôt celle d'une « nouvelle race pan-asiatique ». Mais, dans un cas comme dans l'autre, cette idéologie n'est que le masque des plus prosaïques visées de conquête nationale et impérialiste.

Il ne faut donc pas s'étonner du rapprochement politique qui se dessine déjà entre les représentants des deux idéologies dont je viens d'établir le caractère et qui possèdent des racines communes et des objectifs identiques.

Cette critique ouverte des théories dont s'inspire la politique de certains pays avec lesquels nous entretenons des relations diplomatiques normales soulèvera peut-être la noble indignation de l'un ou de l'autre. Je prendrai alors les devants et leur ferai remarquer qu'ils ont suffisamment abusé du droit de juger ouvertement notre communisme et même de le déformer, pour que je puisse, à mon tour, me permettre de formuler quelques remarques sur les théories qu'ils prêchent et qui, aujourd'hui connues de tous, jouis-

sent indéniablement, à travers le monde, d'une popularité vraiment douteuse! (*Rires et applaudissements.*)

Je vous ai établi, camarades, les caractéristiques essentielles de cette nouvelle ère diplomatique, évoquée au début de mon intervention.

A ces nouvelles tâches diplomatiques doivent correspondre de nouvelles formes d'activité. Ainsi, à la méthode déjà surannée des conférences internationales plus ou moins publiques, a succédé celle des rencontres plus restreintes et non publiques de quatre, trois ou même deux ministres. Les uns après les autres, les États tourment le dos aux organisations internationales. Car si l'on peut parler publiquement de paix ou de désarmement, on est bien plus à l'aise quand il s'agit de parler d'armements, à deux, à trois et tout au plus à quatre.

L'ATTITUDE DE L'U. R. S. S. À L'ÉGARD DE LA RÉVISION DES TRAITÉS

Mais vous auriez une impression fautive de la situation internationale si, vous basant sur ce qui précède dans mon exposé, vous pensiez que tous les États capitalistes désirent maintenant la guerre et s'y préparent. Bien loin de là.

À côté de quelques pays qui ont déjà remplacé la diplomatie par les opérations militaires, à côté de ceux qui ajournent à un avenir immédiat ces opérations parce qu'ils ne sont pas encore suffisamment prêts, il existe d'autres pays qui, pour l'instant, ne se posent pas de buts semblables. Certes, eux aussi, des contradictions les opposent à d'autres pays et ils ne pensent pas les régler autrement que par la guerre. Mais la degré du conflit n'est pas encore assez aigu pour que la guerre puisse être considérée comme un problème urgent. Ces États savent que la guerre est inévitable et ils ne sont d'ailleurs pas trop intéressés au maintien de la paix générale; ils ne tiennent pas à se lier les mains et ils évitent, autant que faire se peut, des engagements qui risqueraient de contribuer à la consolidation de la paix, tels que les pactes de non-agression, les pactes sur la définition de l'agresseur, etc. Peut-être même veraient-ils d'un bon œil un petit conflit entre d'autres États, où ils ne seraient pas eux-mêmes impliqués, mais qui pourrait leur procurer quelque avantage, surtout si l'Union Soviétique en sortait endommagée.

Il existe enfin des pays bourgeois — et ils ne sont pas peu nombreux — intéressés pour l'avenir immédiat au maintien de la paix et qui, pour cette raison, sont prêts à orienter leur politique vers la défense de la paix.

Je ne m'attarderai pas à juger les mobiles de cette politique. Je me borne à constater ici ce fait extrêmement précieux pour nous.

J'ai pris seulement l'exemple des principaux groupements d'États qui poursuivent, aujourd'hui, leur lutte dans l'arène universelle, comme nous le montrent les différents phénomènes internationaux, les conférences et les congrès mondiaux. Dans la Société des Nations, cette lutte a revêtu des formes particulièrement nettes. On peut toutefois admettre que la tendance qui a intérêt à la paix semble l'emporter à la Société des Nations. Par là s'expliquent peut-être les modifications profondes qui se dessinent dans la composition de cet organisme.

Révision des traités, armements, désarmements, pacte à quatre, réorganisation de la Société des Nations : telles sont les manifestations principales de la lutte entre ces trois principaux groupements de puissances, tels que nous les avons décrits.

Notre diplomatie soviétique, camarades, doit travailler dans cette situation internationale complexe sur laquelle vous venez de jeter avec moi un coup d'œil d'ensemble. Lourde responsabilité que celle de notre diplomatie soviétique et qui grandit sans cesse.

car tous les problèmes internationaux énumérés plus haut peuvent toucher les intérêts de l'Union Soviétique.

La révision des traités, par exemple, semble ne nous concerner ni formellement, ni moralement. Nous n'avons pas participé à ces traités. Nous ne les avons pas approuvés. Bien plus : nous n'avons pas dissimulé nos sympathies pour les peuples à l'égard desquels ces traités commettaient une flagrante injustice. Nous serions donc mal venus de nous opposer à la révision de ces traités, à condition bien entendu que cette révision fût effectuée par des moyens pacifiques, par des accords amiables et qu'après avoir éliminé les injustices existantes, elle n'en créât pas de nouvelles plus grandes, peut-être, encore.

Mais, en réalité, on sait ce que valent de pareils plans de « juste révision » de traités. Ils visent à satisfaire les appétits territoriaux des États atteints par ces traités, au détriment, par exemple, des États baltes, ou même de l'Union Soviétique, qui n'ont rien à voir avec la paix de Versailles et qui n'ont commis d'iniquités à l'égard de personne. Je ne sais si c'est là la conception de la morale et de la justice chez les Hottentots, mais à coup sûr elle n'est pas d'origine aryenne. (*Rires.*)

D'ailleurs, quelle que soit son origine, il faudrait compter, dans toute tentative d'application d'une telle morale, avec la puissance de notre État, qui compte 170 millions d'habitants.

En tout cas, avec l'apparition de plans semblables, nous sommes entraînés, contre notre gré, dans ce qu'on appelle le problème de la révision des traités et notre position s'en trouve déterminée, dans une mesure importante, dans d'autres problèmes internationaux tels que les armements, les pactes à quatre, etc.

LE FIL CONDUCTEUR DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE L'U. R. S. S.

Le fil conducteur de notre politique extérieure nous est donné par cette formule courte mais expressive de Staline : « Nous ne désirons pas un pouce de terre étrangère, mais nous ne céderons pas un pouce de notre propre territoire. »

Si nous ne désirons pas de terre étrangère, nous ne pouvons pas non plus désirer la guerre. Mais il est possible, en ce qui concerne notre sol, que nous ayons à le défendre. Nous pouvons défendre l'accès de nos frontières avec nos forces militaires qui sont en progression puissante, (*Tempête d'applaudissements.*) Ces forces sont capables de donner une bonne leçon à un voisin quelconque de façon à l'empêcher de quitter ses propres frontières pendant quelques dizaines d'années. Mais, ce serait là un moyen improductif et un gaspillage d'énergie qui nous détournerait provisoirement de notre tâche capitale, l'édification du socialisme. C'est pourquoi nous faisons tout pour défendre notre territoire par des moyens pacifiques, même si ceux-ci ne constituent pas une méthode radicale pour empêcher l'agression qui nous menace. Nous pensons que des opérations militaires, même si elles n'avaient pas lieu directement à nos frontières, pourraient constituer un grave péril pour notre pays. Aussi, nous menons notre lutte pour la paix et nous la renforçons parce qu'elle est et demeure l'objectif essentiel de notre diplomatie. Comme Molotov l'a justement souligné, elle répond aux aspirations des masses populaires dans tous les pays.

Au cours de l'année écoulée, nous avons étendu le système des pactes de non-agression. Nous possédons aujourd'hui des pactes de non-agression déjà entrés en vigueur non seulement avec tous nos voisins — le Japon et la Chine exceptés — mais aussi avec la France et l'Italie. Un pas nouveau vers l'accroissement de l'efficacité de ces pactes : nous avons proposé une définition de « l'agresseur ». Cette proposition, nous l'avons déjà incluse dans une série

de traités conclus avec nos voisins qui forment une chaîne ininterrompue depuis la Finlande jusqu'à l'Afghanistan. Elle figure aussi dans les traités que nous avons signés avec les trois pays de la Petite-Entente.

Cette définition de l'agresseur, la nôtre, est universellement reconnue comme une précieuse contribution à la science du droit international et, en outre, comme un moyen excellent pour constater, dans un cas concret, s'il existe ou non des « tendances agressives » chez des États donnés. C'est pourquoi nous lutterons pour que cette définition obtienne une reconnaissance générale.

La consolidation de la paix ne dépend pas seulement de nos propres efforts; elle exige également la collaboration et le soutien d'autres États. C'est pourquoi nous cherchons à établir et à maintenir des relations amicales avec tous les États en nous attachant particulièrement à nous rapprocher de ceux qui, comme nous, donnent des preuves de leur désir sincère du maintien de la paix et de leur volonté de résister à sa violation.

Jamais nous n'avons repoussé, jamais nous ne repousserons une collaboration internationale visant à organiser le raffermissement de la paix. N'étant pas des doctrinaires, nous ne renonçons à nous servir d'aucune union ou organisation internationale parmi celles qui existent ou qui peuvent naître, si nous avons ou si nous pouvons acquérir des éléments qui permettent de penser qu'elle servira la cause de la paix.

À la lumière de mon exposé, vous comprendrez facilement, camarades, l'importance du développement de nos relations avec des pays pris individuellement.

Après avoir envisagé successivement les relations de l'U. R. S. S. avec les différents pays, le rapport conclut :

LA CONFÉRENCE DU DÉARMEMENT

J'ai exposé l'état des relations de l'Union Soviétique avec d'autres pays. Maintenant il me reste à dire quelques mots sur notre attitude envers cette organisation internationale dont fait partie notre Union Soviétique : la Conférence du Désarmement.

Cette Conférence ne peut être considérée vivante que du point de vue formel. Je n'ai nullement exagéré quand, en Amérique, je l'ai appelée un cadavre. Il s'agit de savoir maintenant s'il convient de lui délivrer un certificat de décès ou s'il faut essayer de galvaniser le cadavre. Cette dernière opération est possible et la Conférence peut ressusciter pour un certain temps. Toutefois, ce ne serait plus alors une Conférence du Désarmement, mais une Conférence d'Extension des armements.

Nous avons consenti à prendre part à la Conférence pour collaborer à l'élaboration des garanties de paix, garanties de sécurité générale, mais l'augmentation des armements de n'importe quel pays ne peut être considérée comme étant une telle garantie.

Quand on nous dit : augmentation des armements pour certains et désarmement pour d'autres, nous redoutons que ce soit seulement la première partie de la formule qui soit exécutée sans la seconde, car une chose est claire : c'est justement ceux qui font déjà maintenant un usage pratique de leurs armements et menacent sans ambages de le faire à l'avenir sur une échelle plus grande, qu'on ne pourra, à aucun degré, parvenir à désarmer.

Or, il est impossible d'exiger que seulement désarment ceux des États contre qui ces menaces sont dirigées.

On ne pourra à nouveau parler de désarmement qu'au moment où les États cesseront de considérer les pactes de non-agression comme des chiffons de papier, tout en proposant avec cynisme d'en augmenter le nombre, et quand ils renonceront franchement à recourir à la guerre comme moyen de résoudre les litiges inter-

nationaux. C'est alors que des archives poussiéreuses de la Société des Nations seront exhumés les projets soviétiques de désarmement. La question qui se posera sera alors vraiment celle du désarmement complet et général et non point celle de la répartition des armements.

L'U. R. S. S. EN ÉTAT DE LÉGITIME DÉFENSE

J'essaie par mon intervention de faire saisir aux camarades les tendances actuelles de la vie internationale, de leur montrer quelle est la disposition des forces dans le problème très actuel « de la guerre ou de la paix » et de leur indiquer le rôle de l'U. R. S. S. au milieu de ces forces en lutte. Il est peu probable que quelqu'un mette en discussion le caractère pacificateur du rôle de l'Union Soviétique. Mais tous les États n'ont pas encore défini leur position dans cette lutte ni leur attitude à notre égard.

La particularité caractéristique de la situation est celle-ci : que l'attitude envers notre Union est devenue la mesure du pacifisme des autres États.

Le président Roosevelt m'a dit un jour que quelqu'un avait calculé que 92 % de l'humanité désirait la paix alors que 8 % voulait la rompre. Ces 8 % représentent probablement les populations des pays qui sont considérés comme peu sûrs dans la question de la guerre. Mais je pense qu'il serait injuste d'attribuer à la population entière ou même à la majorité de la population de ces pays l'intention criminelle de rompre la paix. C'est pourquoi le pourcentage de ceux qui désirent la guerre est encore plus faible qu'il ne pourrait ressortir des pays mentionnés dans mon rapport.

Il en découle tout naturellement la tâche d'unir toute cette énorme masse humaine afin d'empêcher que sa volonté de paix soit brisée par une minorité infime. Il ne peut s'agir ni de créer de nouveaux groupements, ni de contracter des alliances militaires selon l'ancienne méthode, mais d'établir une collaboration pour la légitime défense de tous ceux qui ne sont pas intéressés à la rupture de l'état de paix et pour que personne ne puisse le rompre.

L'Union Soviétique, quant à elle, est prête à participer à la réalisation de cette tâche parce que l'intérêt des travailleurs du monde entier et la sécurité de tous les peuples, y compris évidemment ceux de l'Union Soviétique, commandent d'œuvrer dans ce sens.

Les peuples comme les nôtres qui ont donné le maximum de preuves de leur pacifisme et de leur respect de la sécurité d'autrui ont droit au maximum de garantie pour leur propre sécurité. Mais, si nous acceptons une collaboration avec d'autres États, nous, dont la continuité de la politique donne des garanties suprêmes à l'exécution des obligations internationales, nous ne devons toutefois pas oublier que nous avons affaire à des États capitalistes où les gouvernements instables changent souvent, où il est possible que viennent au pouvoir des groupes et des hommes capables, sous l'effet de la haine de classe qu'ils portent à notre État, d'aller jusqu'au sacrifice des intérêts de leur pays.

Nous trouvant en position de légitime défense, nous devons comme avant et plus encore renforcer et perfectionner la principale arme de défense de notre sécurité, notre armée rouge, notre flotte rouge, notre aviation rouge! (*Applaudissements.*)

Nous aurons présent à la mémoire, que dans le cas où les efforts coalisés des amis de la paix échoueraient, c'est en premier lieu contre nous que serait dirigée l'attaque. Aussi nous n'oublierons pas qu'il peut arriver, contre notre volonté, un moment où il faudra justifier la déclaration du camarade Staline que « nous ne céderons pas un pouce de notre territoire ». (*Tempête d'applaudissements.*)

A la défense de chaque pouce de notre territoire, à l'Ouest ou

à l'Est, participeront non seulement les forces militaires rouges, mais ceux qu'elles représentent, les peuples rouges de notre vaste Union. Dirigés par le Parti bolchévick de l'U. R. S. S. et par son inspirateur et chef, le camarade Staline, ils sont assurés remporter des victoires militaires dignes de celles qu'ils ont remportées dans la paix. (*Ovation prolongée.*)

LITVINOV,
Commissaire du peuple
aux Affaires étrangères.

Le galant Polonais

Nouvelle

Il était 5 heures du soir; le clairon sonnait la soupe. Tout le dépôt des prisonniers de guerre polonais retentissait de cris et d'appels. Employés et secrétaires sortaient en se bousculant, avec une joie d'écoliers qui courent à la récréation. Les officiers du cadre de surveillance, presque tous manchots ou boiteux, filaient aussi de leur meilleur pas, en tapant de la canne et en bavardant bruyamment. M. l'interprète Aubespain quitta l'étroite chambre qui lui servait de bureau, ferma soigneusement à double tour et partit, le dernier, préoccupé et songeur.

Il remercia, en passant, d'un geste vague, des collègues qui proposaient un apéritif, traversa lentement la cour, salua, sans lever les yeux, la sentinelle qui lui présentait l'arme, et prit un petit chemin isolé, à travers champs.

Il se demanda s'il aurait le courage d'aller jusqu'à la mairie de Lanternac, voir où en était Verdun. Verdun branlait très fort, mais tenait bon. Jour par jour, les communiqués apportaient en ce coin reculé du Massif Central le bref compte rendu de ses affres. La population, sa journée finie, s'écrasait devant les placards aux pâles caractères bleus, puis, après avoir ramassé à pleines mains les journaux de Paris, apportés par le train du soir, s'engouffrait dans les cafés pour les commenter à son aise.

En pensant aux cafés, M. Aubespain frémit de dégoût. Des gens pouvaient-ils bien parler de Verdun, devant des bouteilles, au bruit des boules de billard, dans la fumée des pipes? Parler, à quoi cela servait-il?

Une phrase de Montaigne lui revenait à la mémoire : « Tel, en sa maison, hors de ce danger qu'il n'oserait avoir regardé, est plus passionné de l'issue de cette guerre, en a l'âme plus travaillée que le soldat qui y emploie son sang et sa vie... »

M. Aubespain ne refusait pas aux civils le droit de s'inquiéter et de souffrir. Ancien combattant d'infanterie, retiré du front pour les besoins d'un service dont les spécialistes étaient rares, l'arrière ne lui inspirait aucun mépris arrogant. Mais pourquoi, diable, les gens ne restaient-ils point chez eux? Cette foule criarde et altérée semblait attendre des résultats de champ de courses. Quand on n'était pas là-bas, estimait-il, on devait se taire, et faire sa besogne proprement pour soulager de son mieux la calamité commune.

La besogne de M. l'officier interprète de troisième classe, chef du service de censure des dépôts de P. G. polonais, n'était ni des plus légères, ni des plus agréables. Une lourde responsabilité pesait sur lui et des tracassés sans nombre. Il remplissait un office disciplinaire, ayant charge de surveiller les rapports de correspondance postale entre son pays et le pays ennemi. Il concourait en même temps à une œuvre de propagande politique, tâche

morale, hérissée de difficultés inextricables, de contradictions désolantes.

On avait groupé tous ces Polonais, après un triage hasardeux, sous un régime administratif spécial, en attendant qu'il y eût une Pologne officiellement reconnue par l'Europe, et ni la diplomatie, ni les autorités militaires ou civiles ne savaient exactement à quoi s'en tenir à leur égard. On leur accordait des faveurs qui mécontentaient tout le monde : les Français, les Allemands et les Polonais eux-mêmes. Au reste, en ce temps-là, personne n'était content, sauf les profiteurs de guerre; encore se plaignaient-ils de profiter trop peu.

En fait, toute l'activité de M. Aubespín se consumait à répondre aux exigences d'une réglementation méfiante et tâillonne qui, sous prétexte d'assurer l'ordre, entretenait du haut en bas de l'échelle hiérarchique un délire d'agitation, affolait les téléphones, accumulait des nuages de papier et faisait tomber la foudre pour d'ineffables misères.

Quelle affaire encore, ce jour-là même!

Un Polonais du dépôt de Lanternac avait envoyé, dans une lettre, sa photographie à ses parents. Le contrôle postal de la frontière française, chargé de censurer la censure des dépôts, constatant que cette photographie portait les traces d'un crayonnage malveillant, renvoyait la lettre à Paris, aux bureaux de l'Inspection générale. Du ministère de la Guerre, elle était donc transmise à la région, « aux fins d'enquête et pour sanction ». Du corps d'armée, elle revenait à Lanternac, où l'on devait élarger, enquêter, informer, exécuter, rendre compte, puis, renvoyer la tête du Polonais à la Région, qui la renverrait au ministère, qui la renverrait à Pontarlier, d'où on la renverrait en Pologne, si notre honneur national, le sort de nos armes, ou quelque autre de nos intérêts vitaux ne s'en trouvait pas en péril...

M. l'interprète-chef comparaisait devant le commandant du dépôt. Il voyait la photographie. On lui faisait remarquer « des moustaches au crayon ». La lettre avait passé par ses propres mains. L'enveloppe portait son visa personnel.

Ces moustaches étaient plus longues que le nez de Cléopâtre. Elles bouleversaient un monde et soulevaient des montagnes de dossiers. Elles n'offraient pourtant rien de trop caricatural, puisque l'interprète n'y avait même pas pris garde en ouvrant la lettre; elles ne déparaient pas trop la tête de ce jeune gars, aux yeux vifs, à mine conquérante, Mais elles étaient au crayon, artificielles, factices, postiches, suspectes, en crocs, à la Guillaume II... Qui en était coupable? Un censeur? Un manutentionnaire? Un postier? Un contrôleur?...

M. Aubespín l'ignorait. Il savait seulement qu'il avait passé l'âge où l'on s'amuse à dessiner des moustaches au crayon, et qu'il n'était cependant pas encore assez ramolli pour attacher à pareille vètille l'importance d'une affaire d'État. Enfin, il expliquerait, il rendrait compte, il ferait un rapport consciencieux, circonstancié...

Et Verdun se défend, se disait-il, navré, Verdun se défend.

* * *

Il venait d'atteindre les faubourgs de la ville; le dépôt des prisonniers était en pleine campagne. Du seuil d'une chétive maison qu'un jardinet séparait de la route, une paysanne le regardait venir de loin. Comme il passait rapidement, peu disposé à lier conversation, elle l'appela.

Ils se connaissaient depuis plusieurs mois. Elle avait eu un fils aîné tué au début de la guerre; deux autres étaient alors au front, devant Verdun précisément. Elle recourait souvent à l'obligeance de l'interprète, car elle et son homme savaient tout juste lire, et M. Aubespín écrivait aux garçons sous sa dictée. Le vieux, lui, n'ouvrait jamais la bouche.

— Ah! Dieu m'a aimée de vous voir! s'écria-t-elle, en employant une jolie formule auvergnate, avec un tremblement d'émotion. C'est pour des lettres que j'ai reçues...

— Encore des lettres! pensa l'interprète-censeur, pliant malgré lui les épaules.

— Entrez donc. Vous prendrez bien quelque chose?

— Non, non, je ne prends rien. J'ai peu de temps, ce soir. Qu'est-ce qu'il y a?

Dans la pièce enfumée qui exhalait une odeur de lard écœurante, un homme à cheveux gris était accroupi par terre, près d'un baquet, épluchant des légumes. Il remua vaguement la tête du côté du visiteur et fit entendre une sorte de grognement.

— Faites pas attention, dit la femme qui fouillait au fond d'une armoire. Il en est tout bête. Vous comprenez? C'est le père...

— Eh bien, voyons, et vos lettres? demandait M. Aubespín.

Mais au lieu de répondre, elle posait sur la table une bouteille gluante à côté d'un petit verre, et se campant devant l'officier, les mains jointes au bout de ses bras tombants, les yeux troubles:

— Alors, dites donc? Mon aîné... Dieu le repose. Hein? le pauvre enfant...

— Dieu le repose! répéta M. Aubespín qui entendait la même phrase, chaque fois qu'il venait là. Et il s'assit patiemment, devant son verre d'anisette, entre ces deux douleurs.

Elle alla prendre sur une étagère, au milieu des pots, des papiers, tout graisseux, à force d'avoir passé entre ses doigts, et les lui tendit fébrilement.

— Voyez celle-là. Vous allez comprendre... Oui, c'est bien celle-là. Depuis quand êtes-vous passé? Vous allez voir ce qui nous arrive encore. Ah! Jésus Dieu!

Un tel sanglot la serra à la gorge, que M. Aubespín en sentit froid dans le dos. Il lisait, en fronçant le sourcil. Un sergent-major écrivait, de la part d'un capitaine, que le fils Bigon Jean-Baptiste venait de mourir pour la patrie à Douaumont...

Il y eut un long moment de silence. Des poules se pressaient sur le pas de la porte et s'avançaient, en furetant, avec des gloussements timides. L'homme, tout courbé, allait et venait sans mot dire; on l'entendait se heurter lourdement. La femme, affalée sur une chaise, avait les yeux secs. Elle semblait avoir tout pleuré pour le premier mort.

— C'est-il juste, dites-moi? gronda-t-elle soudain entre ses dents.

M. Aubespín fit un signe évasif.

— Et le curé, l'autre dimanche, osait bien dire à l'église que c'est pour nos péchés, pour nous punir! On a le droit de parler comme ça?

M. Aubespín réfléchissait. Il était de ceux qui, sur le conseil du philosophe, jugent sobrement des ordonnances divines.

— Ecoutez, dit-il. Les chrétiens croient, ou du moins doivent croire, que tout malheur, en ce monde, vient du péché... Maintenant, si ce prêtre vous dit que la guerre de 1914 est arrivée spécialement pour la punition de la France, c'est sans doute qu'il en a reçu une révélation particulière... Je veux dire qu'il le sait du bon Dieu lui-même...

— Je n'irai plus! cria-t-elle, avec révolte.

— Ah! c'est pour le curé que vous allez à l'église?

Elle s'était levée et cherchait du grain à jeter à sa volaille qui avait envahi la pièce. Le chagrin qu'elle refoulait éclatait parfois en plaintes sourdes.

— Allons, ma pauvre femme, disait M. Aubespín, il vous en reste encore un.

Elle joignit les mains.

— Oh! mon François... C'est le plus jeune. Nous avons eu des ennuis avec lui, à cause d'une fille... Regardez donc sa lettre. Il ne savait pas encore que son frère... Mais, vous savez, ajouta-t-elle avec une violence tragique, après celui-là je n'en ai plus.

— Eh bien, vous le garderez.

— Oh! vous croyez? fit-elle, se blottissant près de lui, la mine suppliante, comme s'il eût tenu cette vie entre ses mains.

L'officier lisait :

« Bien chers parents,

« Hélas, je suis content de pouvoir répondre à votre lettre dont j'ai reçu. J'ai eu des nouvelles de mon frère mais il en a mare et mal placé. Vous me dites que Marie ne vous écrit pas. Vous ne connaissez pas son bon cœur, mais elle est très ennuyée aussi et ses yeux pleins de larmes. Que je suis content de vous écrire ces deux mots. Je vais à l'attaque, je ne crois plus d'avoir le bonheur de vous lire. Je ne peux pas vous dire ma place, mais si vous êtes braves, ne fessez aucune peine à ma femme et pensez au petit. Mon sort est la mort ou les membres arrachés. Un bonjour à tous. Votre fils. »

— Cette Marie, c'est sa femme? demanda l'interprète en repliant lentement le papier.

La vieille haussa les épaules.

— Cela ne va donc pas avec votre bru?

Elle ne répondit que par un branlement de tête.

— Ils ont un enfant? De quel âge?

— Vingt mois. C'est un garçon. Mais la fille ne vaut rien.

— Quelle fille?

— Hé! mais cette Marie, dont il a l'enfant.

— Ah! je comprends. Ils ne sont pas mariés... Où est-elle donc?

— A Saint-Arcoul, domestique de ferme. Il y a de vos Boches par là-bas.

M. Aubespain jugea inutile de rectifier. L'opinion des gens de Lanternac était inébranlable. Si l'archange Gabriel en personne leur était apparu pour leur révéler la différence entre Allemands et Polonais, ils l'auraient traité lui-même de Boche. Mais il se demanda où il avait entendu parler de Saint-Arcoul, récemment. Et il se ressouvint que l'homme aux moustaches artificielles, un nommé Adamek, travaillait, en effet, dans une équipe agricole de ce pays. Il devait aller l'interroger le lendemain, pour éclaircir le mystère des moustaches...

— Cet enfant est tout de même ce que vous reste de votre garçon, dit-il.

— Mais François vit toujours! s'écria-t-elle en sursautant.

M. Aubespain se passa la main sur le front, comme pour mettre ses idées en place.

— Bien sûr, bien sûr... Alors, vous voulez que je lui réponde?

— Si vous aviez la bonté, dit-elle, en courant chercher l'encrier et la plume.

Puis, se tournant du côté du verre auquel l'officier ne touchait pas :

— Buvez donc.

— Tout à l'heure. Qu'est-ce que je vais lui dire?

— Mais vous savez mieux que moi.

— Toujours la même histoire. Mais, diable non, ma pauvre femme, je ne le sais pas mieux. Allez, parlez-lui, comme s'il vous entendait. Racontez n'importe quoi. Je l'écris. Ce sera très bien.

— Ah! Jésus, cria-t-elle, écrivez-lui, écrivez-lui qu'il vive, cet enfant.

L'interprète repoussa brusquement le papier et se leva. Il ne pouvait pas écrire. Un pressentiment sourd l'étreignait. Il avait l'horrible impression qu'il écrivait à un mort. Il avait vu tant de choses dans cette guerre et observé tant d'hommes, et cherché à lire sur tant de visages les signes du destin... Il croyait qu'on ne prononçait pas impunément certains mots avant d'aller à l'attaque.

— Ecoutez, ma bonne. J'oubliais que j'avais une visite, ce soir, très pressée. Je lui répondrai demain, je vous le promets. Nous nous reverrons. Mais croyez-moi. Rapprochez-vous de cette fille; faites venir le petit près de vous. C'est l'enfant de votre fils, cela

vous fait un garçon de plus, vous voyez bien? Ces situations-là s'arrangent. Il se mariera pendant une permission. Est-ce que vous n'avez pas confiance en moi? Est-ce que je vous ai jamais donné de mauvais conseils?

— Oh! non, non, cria-t-elle, vous êtes brave, vous. Mais, voyez-vous, il y a eu trop de chagrin dans la maison, rapport à eux. Et pour que je reparle à cette fille, Dieu m'écoute, il faudrait... voyez-vous, il faudrait...

— Ah! pauvre femme. N'appellez pas le malheur. Il vient assez vite. Voyez comme vous êtes. Il vous faudrait peut-être un mort de plus pour vous forcer à pardonner? Allons, je m'en vais. Pensez à ce que je vous dis... Mais j'oublie votre bonne anisette. On dirait, ma foi, que je la méprise. Non, elle est bonne. Tenez, je bois à votre petit-fils.

Il choqua le pied de son verre contre la bouteille, avala d'un trait, serra les mains et s'esquiva.

Et comme l'homme est ainsi fait que changer de travail le repose, comme changer de peine le console, quand les moustaches au crayon lui passèrent par la tête, ce soir-là, il haussa les épaules avec un sourire de mépris.

* * *

Le lendemain matin, il était à son bureau. Le courrier ministériel lui apportait une nouvelle vague d'affaires à résoudre qui ne le cédaient en rien aux précédentes, en urgence et en gravité.

On permettait aux P. G. polonais d'envoyer à leur famille non seulement leur photographie, mais de menus souvenirs ou cadeaux. Tout article de consommation était rigoureusement proscrit. Or, un certain Kubisiak n'avait-il pas eu l'étourderie, ou l'audace, d'expédier en Pologne prussienne, en même temps qu'une tabatière et un cadre de bois de sa fabrication, « deux gâteaux secs, dits petits-beurres »? Le papier tricolore qui les enveloppait semblait bien témoigner de sentiments francophiles, mais ne pouvait-on pas soupçonner, d'autre part, une secrète intention de ravitailler l'Allemagne?

M. Aubespain lisait avec le plus grand sérieux le réquisitoire du contrôle postal, les apostilles du ministère, les ordres du commandement régional, quand on frappa à sa porte. C'était un censeur. Il tenait une carte à la main.

— Minute, mon vieux, dit l'officier, je ne suis pas encore assez militaire pour faire deux choses à la fois.

Mais comme sa lecture n'en finissait plus, le censeur, pour forcer son attention, se mit à lire à la cantonade :

— Tout de même, ces sacrés Polonais, ils ne s'embêtent pas avec les femmes.

— On se console comme on peut..., répondit M. Aubespain, sans lever les yeux.

— Mais je me demande comment ils s'y prennent, pour leur faire la cour, pour se faire entendre...

M. Aubespain le regarda, et, enlevant le crayon qu'il tenait entre ses dents.

— Oh! mon ami, pas besoin d'en dire bien long. Souvent même, trop parler nuit. Il y a l'amour courtois, vous savez, mais il y a aussi l'amour sans phrases. De quoi s'agit-il donc?

Le censeur expliqua qu'en lisant la correspondance, il venait de tomber sur une carte postale qui ne présentait rien de bien alarmant pour la sécurité publique, rien de précisément antiréglementaire, mais qui pouvait intéresser la discipline. Un Polonais, travailleur agricole, écrivait à son frère, également prisonnier et employé comme sabotier au dépôt, qu'il coulait des jours heureux à la campagne, qu'il s'entendait fort bien avec les Français et mieux encore avec certaine Française...

— Quel idiot! grommela l'interprète, qui, retombé dans l'his-

toire des petits gâteaux secs, n'écoutait plus que d'une oreille.

— Il dit que sa bonne amie s'appelle Marie, continua l'autre.

— Marie? fit M. Aubespain, dressant l'oreille. Où est-il donc ce gaillard-là?

— A Saint-Arcoul.

Du coup M. Aubespain lâcha Kubisiak et ses petits-beurres.

— Et vous l'appellez?

— Adamek, Jean. L'autre, son frère, qui est ici, c'est Ladislas.

— Attendez voir un peu, que je vérifie... Oui, c'est bien cela.

c'est le même, c'est le type aux moustaches qui font tant de bruit...

Voilà encore qu'il va tenter nos Eves françaises, cet Adam polonais.

Quelle histoire!

Le censeur, voyant la drôle de mine que faisait son chef, demanda :

— Il faudra peut-être que je rédige un rapport?

— Foutez-moi la paix avec vos paperasses, clama M. Aubespain.

Laissez-moi cette carte. Ça va. Je vous remercie. Je m'en occuperai.

* * *

Vers la fin de l'après-midi, en une demi-heure d'auto, l'officier-interprète fut à Saint-Arcoul. Dans la salle de ferme où il venait d'entrer une jeune paysanne vaquait au ménage, préparait le couvert pour le repas, tout en surveillant d'un œil une marmite qui bouillait à toute vapeur, et de l'autre, un marmot vautre par terre, qui bavait autant que la marmite.

Assis au frais, dans un coin sombre, les jambes croisées, son képi sur le genou, M. Aubespain regardait tour à tour l'enfant et la femme. Elle eût fait bonne figure, comme type d'Auvergnate, dans un musée ethnographique.

« Je parierais deux sous que c'est elle, se disait-il. Mais comment lui parler des vieux Bigon? Commencer par la lettre qu'ils ont reçue de François? Ou par la mort de son frère? Ou par le roman de Polonais? Par quelle corne prendre cette génisse? »

Il s'en tint à demander d'un ton tranquille :

— Vos hommes rentrent ordinairement à cette heure-là, si j'ai bien compris?

— Ils devraient être rentrés, répondit-elle en courant à la porte.

— Y a-t-il un factionnaire avec eux?

— Non, c'est le patron, c'est l'employeur qui fait la surveillance.

— Et il en est content?

— Bah! fit-elle en ricanant. Des prisonniers... Ils ont la tête ailleurs, ces gens-là. C'est quand même des braves gars.

M. Aubespain resta un moment à écouter le tic-tac de l'horloge et le pétilement du feu. Puis, tout à coup, montrant l'enfant qui venait de pousser un cri lamentable :

— Il a son papa à la guerre, pour sûr, ce pauvre gosse.

— Oui, à Verdun, dit-elle gravement.

— Ah! il est de la région, sans doute? Et ça, c'est votre petit?

Une expression de surprise et de méfiance passa dans ses grands yeux noirs. Elle répondit, en détournant la tête :

— Les parents du père habitent près de Lanternac, au faubourg Saint-Marcel.

« Nous y sommes », pensa M. Aubespain. Et tout fort, avec un soupir :

— C'est un sacré mauvais coin, maintenant, que ce Verdun.

— Oh! vous, dit-elle d'un ton amer, vous êtes bien tranquille, ici, avec vos Boches.

M. Aubespain sursauta.

— Mes Boches? Mais vous venez de me dire que vous ne les trouvez pas si mauvais gars.

Il était ravi de pouvoir crier un peu. L'allusion désobligeante

à sa situation personnelle ne lui faisait ni chaud ni froid. Tranquille? Il savait bien ce qu'il sacrifiait à la patrie de sa chère tranquillité; il n'en attendait pas la récompense de l'opinion des Auvergnats.

Mais il était irrité de n'avoir pu trouver le moyen d'amorcer des confidences, de parler de François Bigon, des grands-parents de l'enfant. La carte du prisonnier et ses insinuations galantes lui fermaient la bouche.

Il n'avait encore aucune preuve contre la conduite de cette fille et il se tenait à quatre pour ne pas l'injurier. Puis, en pensant au train que prenait le monde, il se sentait indiciblement ridicule avec sa morale. Ce mélange sinistre de rigolade et de meurtre, ces familles détraquées... Bah! que les gens se tirent d'affaire tout seuls.

— Mes Boches, répéta-t-il en lui jetant un regard de mépris. Il paraît qu'il y a des Françaises qui ne se respectent guère avec ces Boches-là... Ainsi, tenez, un des vôtres se vante qu'une certaine Marie...

Un bruit de voix et de ferraille, au dehors, l'interrompit. On entendait rouler des chars et grincer des portes de grange. Au même instant, un grand gaillard de Polonais entra.

Il était en costume d'ouvrier et ne portait de son uniforme que le calot, garni d'une bande rouge et blanche, auquel il avait cousu une visière cirée, ce qui passait, dans les dépôts, pour une fantaisie de haut goût. Un insigne, piqué au-dessus de la visière, représentait l'Aigle de Pologne. Beau gars, d'environ vingt-cinq ans, de mine assez sympathique, la captivité ne semblait pas lui être trop dure.

Il s'avança, en se dandinant, sans apercevoir l'officier, mit une main sur ses lèvres, et, envoyant un baiser du côté de la fille :

— Bonsoir. C'est la bon zoupe?

On ne savait au juste si son cœur brûlait pour la femme ou pour la soupe. Avec sa gaucherie paysanne et son accent étranger il avait l'air d'un ours qui veut faire des grâces.

M. Aubespain, sorti brusquement de son coin, marcha droit sur l'homme et dit :

— Adamek?

— Présent, cria l'autre, en prenant soudain un garde-à-vous irréprochable.

— Venez donc un moment. J'ai deux mots à vous dire.

Il l'entraîna dehors, à l'écart, puis, d'un ton très cordial :

— Eh bien, ça va par ici?

— Ça va, monsieur l'Interprète, merci, répondit le prisonnier dont l'attitude rigide se détendait.

Ils échangèrent quelques phrases sur l'équipe, le travail, les conditions de vie. Enfin, M. Aubespain, revenant à son mouton :

— Vous avez un frère au dépôt, me semble-t-il. Vous en avez d'autres?

— Nous étions trois. Le plus jeune était encore au front, il n'y a pas longtemps, près de Verdun. Il a été tué. Nos parents nous l'ont écrit.

— Bon, fit l'interprète, ils y sont tous... Savez-vous que le mari de cette domestique de la ferme est aussi à Verdun?

L'autre secona la tête d'un air indifférent.

— D'où êtes-vous? De quel powiat?

— D'Inowroclaw, mais la commune c'est Kruszwica.

— Près du lac Goplo, dit l'interprète. C'est un vieux pays vénérable, le berceau de votre Pologne. Il y a la Tour des Rats par là-bas.

— C'est bien ça, dit le Polonais, rayonnant de plaisir. Vous y êtes allé?

— Non, je le sais par les livres.

— Monsieur l'Interprète sait tout.

— Pas mal de choses, au moins. Je sais même que nous avons beaucoup de Français prisonniers dans ces régions.

— En effet, on m'a écrit qu'il y en avait tout près de chez nous. Nos parents en ont employé.

— Je le sais aussi... Et puis, vous êtes marié, vous avez un enfant?

— J'en ai deux.

— C'est encore mieux. Et votre femme, où est-elle?

— Chez mes parents.

— C'est bien cela. Ecoutez donc, Adamek. Nos prisonniers de là-bas donnent aussi de leurs nouvelles. Or, voilà que l'un d'eux écrit à son frère, ici, en France, qu'il se trouve justement à Kruszwica, qu'il ne s'y embête pas du tout, parce que les Polonais sont aimables, et qu'en particulier il trouve beaucoup de consolation auprès d'une certaine jeune M^{me} Jean Adamek.

— Oh! ça, par exemple... balbutiait l'autre, qui ne savait plus sur quelle jambe s'appuyer et s'efforçait de sourire.

— Lisez vous-même.

Et M. Aubespain lui mit sous le nez la carte postale dans laquelle il vantait à son frère, le sabotier, les plaisirs de Saint-Arcoul et les charmes des Françaises.

Adamek la regarda longtemps sans comprendre. Il finit par la rendre, tout penaud.

— Vous êtes une gourde, lui dit froidement M. Aubespain. Il y a des choses que votre aumônier vous dira; ce n'est pas mon affaire. Mais vous devez savoir que la position des Polonais, chez nous, est délicate. La population vous regarde comme des ennemis, des Boches. Ainsi cette femme avec laquelle vous...

— Mais, monsieur l'Int...

— Voulez-vous vous taire, quand je parle? Je vous dis que pour cette femme vous n'êtes qu'un Boche, un de ceux qui peuvent tuer le père de son enfant. Notre gouvernement fait son possible pour améliorer votre sort, il vous groupe ensemble, il vous fait des faveurs, il vous regarde comme de futurs alliés, et vous autres, vous ne pensez qu'à faire des bêtises, à nous amener des tuiles. Je vous préviens, Adamek, tenez-vous tranquille. Et faites attention à ce que vous écrivez.

Ce disant, il déchirait la carte en petits morceaux qui s'envolèrent sur le fumier. Toutes les poules de la ferme s'y jetèrent, croyant que la manne tombait du ciel.

Puis, il tira sa montre, se dirigea vers l'auto, mais il revint tout à coup sur ses pas, en se frappant le front :

— Ah! sapristi, j'oubliais l'essentiel, l'officiel... Adamek, ici. Venez voir, Qui a fait ces moustaches sur cette photographie?

— C'est moi.

— Je m'en doutais. Vous êtes un serin. On peut l'attendre chez vous, votre portrait. Je vais le renvoyer à Paris et on le collera au Musée de la Guerre. Tête de pipe, va. Vous êtes bien avancé, maintenant. J'en ai haut comme ça de papiers sur mon bureau, pour vos aïeries... Des moustaches au crayon. Un homme marié. Deux enfants. Ah! vous pouvez faire le beau devant les femmes. Foutez-moi le camp manger votre soupe. Et si j'entends encore parler de vous...

L'officier-interprète s'appliqua de son mieux à calmer les transes ministérielles provoquées par ces fausses moustaches. Il rendit compte que le P. G. interrogé par lui avait avoué en être l'auteur. Les sentiments politiques du prisonnier n'étaient pas en cause. Bien que la moustache traditionnelle, nationale et pour ainsi dire patriotique de la Pologne fût plutôt molle et tombante, comme celle des anciens Francs, et qu'un « bon Polonais » dût

avoir à cœur de ressembler à Clovis plutôt qu'à Guillaume II, il n'apparaissait point qu'Adamek eût voulu donner par là une preuve de loyalisme à la maison des Hohenzollern. Aucun texte de loi ou de règlement n'interdisait du reste aux prisonniers d'embellir leur portrait à leur guise. Certains se plaisaient à charmer leurs loisirs d'une façon un peu enfantine.

Au commandant du dépôt M. Aubespain confia que l'enfantillage d'Adamek ne le ramenait pas à l'état d'innocence et que sa francophilie pouvait prendre une tournure préjudiciable au bon ordre. Il proposait, si le déplacement n'entraînait un mouvement administratif trop compliqué, et si les intérêts du service de main-d'œuvre concordaient avec ceux de la morale, d'envoyer ce beau garçon faire un petit tour ailleurs, dans une carrière de pierre, par exemple, la vigueur de sa constitution semblant le désigner particulièrement pour les travaux de minage et de concassage.

Le vieil officier en prit bonne note, mais, comme toujours, fit apporter quelques modifications au rapport officiel de son interprète-chef; on eût dit qu'il craignait que les explications n'en fussent trop satisfaisantes. Enfin, il signa la pièce d'un air excédé. Il avait un fils devant Verdun.

* * *

M. Aubespain remettait de jour en jour sa réponse à François Bigon. N'y avait-il pas deux semaines déjà que cet homme avait écrit : « Je vais à l'attaque. Je ne crois plus d'avoir le bonheur de vous lire. Mon sort est la mort ou les membres arrachés »?

Un beau soir, il se décida. Les vieux devaient l'attendre. Pourquoi refuser une consolation à ces pauvres gens?

Comme il approchait du faubourg, il aperçut la mère Bigon, assise devant sa porte, et tenant sur ses genoux le moutard qu'il avait vu à la ferme de Saint-Arcoul.

« Le père est mort »! pensa-t-il aussitôt.

Il fit un détour pour n'être pas vu et alla tout droit aux communiqués. Les nouvelles de Verdun étaient excellentes, ce soir-là.

PAUL CAZIN.



Les Dix Conférences

de

M. André BELLESTORT

sur

La tragédie grecque

La prochaine conférence aura lieu le **jeudi 15 février, à 5 heures**, à l'Institut supérieur de Jeunes Filles, 11, rue d'Arlon.

SUJET :

Les grandes familles tragiques : Les Atrides

(Eschyle, Sophocle, Euripide).

Cartes particulières **10 francs**.

Location à la Maison F. Lauweryns, 20, Treurenberg (tél. 17.97.80) et à la *Nation belge*, 50 place de Brouckère. (Tél. : 12.21.00-01-02-03-04).

Les idées et les faits

Chronique des idées

La voix de nos Evêques

Nous commençons aujourd'hui l'analyse des Lettres pastorales que, suivant une antique tradition, les Chefs des diocèses adressent à leurs ouailles, à l'occasion du saint temps de Carême. Il s'attache à la parole épiscopale une onction, une lumière, une force particulière dont nous sommes heureux par cette publication d'étendre et de multiplier le bienfait.

S. Exc. Mgr Heylen, doyen d'âge du corps épiscopal belge, depuis plus de trente ans évêque de Namur, a choisi comme sujet de son mandement la *Charité fraternelle*. Sujet doublement opportun puisque seule la Charité peut fonder la paix des nations en désarmant les haines, adoucir les rigueurs de la crise par les générosités de l'entraide. Naturel partage du discours : première partie : *Fondement de la charité fraternelle*; deuxième partie : *Une pratique de la charité fraternelle : l'Aumône*.

La fraternité surnaturelle, chrétienne, ne soutient sa grandeur, sa puissance, son universalité que parce qu'elle se fonde sur notre qualité suréminente de *membre du corps mystique de Jésus-Christ*. Il en est la tête, nous en sommes les membres, l'Esprit Saint l'âme vivifiante.

Incorporés à Jésus par le baptême, en quelque sorte identifiés à Lui, constituant avec Lui le Christ total : nous trouvons là, avec notre plus beau titre d'honneur et le plus noble sujet d'allégresse, le fondement assuré de la charité fraternelle. Car il est clair qu'il n'y a pas de solidarité aussi étroite que celle des membres d'un même corps se portant mutuellement aide et assistance par un besoin instinctif, un élan spontané, irrésistible.

Puisque nous sommes les membres d'un seul corps et que ce corps unique est le Christ lui-même, c'est, par une conséquence inéluctable, le Christ lui-même que nous aimons en la personne de chacun de ses membres, c'est Lui que nous défendons, assistons dans tout prochain.

C'est, du reste, ainsi qu'Il l'entend, puisque, selon la teneur des sentences du Jugement dernier, Il prend à son compte, comme fait à Lui-même, toute assistance du prochain. L'acte de charité fraternelle est conséquemment, et à la lettre, un acte de charité divine.

Cette doctrine, ainsi sèchement résumée, la Pastorale de Namur l'expose et la développe chaleureusement par les paroles mêmes de l'apôtre saint Paul et celles du Sauveur.

Pourrait-on mieux démontrer la valeur de ce fondement de la charité, notre incorporation au Christ, qu'en faisant observer la fragilité de tous les autres appuis. Donnez à l'amour fraternel comme fondement, la beauté, l'intelligence, la vertu, à chaque carence de ces titres, il faut que croule cet amour. Pour que je m'attache à tout prochain, quelle que soit sa bassesse, il faut que je reconnaisse en lui un titre indéclinable, son appartenance, de fait ou de droit au moins, en qualité de membre, comme moi-même, au corps du Christ.

Cette considération coupe court à toutes les requêtes de

l'égoïsme. Si haïssable en lui-même que soit un homme, il est toujours aimable dans le Christ. Par là aussi éclate l'originalité sans égale du précepte de la charité surnaturelle. « *Je vous donne un commandement nouveau* ». La philanthropie qui se basait sur la communauté d'origine, le Christ l'a transfigurée, divinisée en quelque sorte, en faisant entrer son objet dans l'unité de son corps mystique. L'Evêque montre avec quelle insistance et quelle force de persuasion le divin Maître, par son enseignement formel, par toute sa prédication, par tous les exemples de sa vie n'a pas cessé d'inculquer ce précepte de l'amour fraternel et de le graver dans la conscience de ses disciples. A leur tour, les Apôtres l'ont répété, et avec une telle puissance, et les fidèles l'ont pratiqué avec une telle passion que, paraissant mettre sur le même pied le conseil et le précepte, on les a vus, à l'âge d'or de la primitive Eglise, adopter le régime de la communauté volontaire des biens à Jérusalem et à Alexandrie.

* * *

La seconde partie de la Pastorale est une éloquente homélie à la saint Jean Chrysostome sur cette pratique nécessaire, obligatoire de la charité qui s'appelle l'*Aumône*. Elle fut décriée jadis par ceux qui, ne l'appréciant pas du point de vue surnaturel, n'y voulaient voir qu'une humiliation infligée par la superbe du riche à la misère du pauvre, comme si nous n'étions pas tous les mendiants de Dieu et comme si tous ces contempteurs de l'aumône n'étaient pas les humbles mendiants de l'Etat et des Caisses publiques, implorant à deux genoux la manne officielle.

Puisant à pleines mains dans le trésor des livres inspirés de l'Ancien Testament, notamment dans les oracles d'Isaïe, l'histoire de Tobie, le portrait de la femme forte au livre des Proverbes, l'Evêque montre bien, à l'avant-plan de son sujet, la place immense que le devoir de l'aumône et sa pratique occupaient dans l'économie préparatoire de l'Ancienne Loi, dès avant la grande révélation de la charité du Christ, avant la promulgation de sa loi d'amour. Ainsi introduite et préfigurée, l'obligation sacrée de l'aumône prend toute sa force sur les lèvres de Jésus.

C'est en Lui vraiment qu'est apparue la bénignité de Dieu, la philanthropie divine, la commiseration universelle. La Pastorale nous le montre intimant aux Pharisiens le précepte souverain de faire part de son bien aux nécessiteux et pronant le moyen de se racheter ainsi de ses fautes. Elle le montre appuyant sa loi, nécessaire au salut, sur les sanctions éternelles, dans la terrifiante parabole du mauvais riche, non pas damné pour injustice formelle, mais pour avoir laissé, au portail de son palais, Lazare, l'éternel Lazare plongé dans le sordide dénuement, tandis que Zachée, au contraire, le riche publicain, fermier des impôts, est, par la bouche même du Sauveur, assuré de son salut pour avoir donné la moitié de son bien aux pauvres et restitué au quadruple.

Émouvante évocation du jeune riche qui n'eut pas le courage de faire l'abandon total de ses biens pour suivre Jésus : la fortune était trop près, le ciel trop loin. Consolante évocation de la pauvre veuve, canonisée par Jésus parce que, si elle n'a versé dans le tronc des offrandes que deux piécettes, un liard, elle les a prélevés sur son nécessaire. A qui donne ainsi, avec cette générosité, Dieu

rend avec usure. Radieuse évocation du spectacle des premiers chrétiens déposant leur argent aux pieds des apôtres, obligeant ceux-ci à créer un Office spécial de charité confié aux diacres, arrachant aux païens ce cri d'admiration : « Voyez donc, comme ils s'aiment ! Enfin, charmante évocation d'une grande chrétienne de l'âge apostolique, Tubithe qui se mourait à Joppé au milieu des lamentations de toutes les femmes pauvres qu'elle avait vêtues et secourues, quand survint Pierre qui, demeuré seul, sur sa demande, avec Tubithe endormie du sommeil de la mort, la réveille pour la rendre à ses pauvres.

Voulant tracer les règles de l'aumône, l'Evêque de Namur a eu l'heureuse inspiration de les déduire de la royale aumône que le Christ fit à son peuple, — qui, du reste, voulut le proclamer roi, — lorsqu'il le nourrit miraculeusement au désert de Bethesda par la multiplication des pains.

Donnez, chrétiens, comme le Christ a donné. Et comment donc ? Il a donné le nécessaire, le pain. Il faut assurer au pauvre sa subsistance.

Il a donné *religieusement*, levant les yeux au Ciel et bénissant les substances qu'il allait multiplier. Il faut donner en état de grâce pour n'être pas frustré de son mérite devant Dieu.

Il a donné *respectueusement*, faisant asseoir la foule devant lui sur l'herbe verdoyante. Il faut respecter le sacrement du pauvre en qui réside le Christ lui-même. C'est bien Lui, l'obligé. C'est Lui qui apparaissait à Martin, drapé dans le pan de la chlamyde militaire dont cet officier catéchumène avait couvert les membres nus du mendiant de la Porte d'Amiens. C'est le Crucifié que Louis, Landgrave de Thuringe, découvrit soudain dans le lit nuptial où Elisabeth, sa femme, avait couché un jeune lépreux.

Il a donné *abondamment*, pains et poissons furent distribués autant qu'en voulurent les convives. Donnons au moins d'une main abondante. Donnons le superflu, ce qui dépasse le nécessaire et le convenable. Où le prendre ? Estimant sage de faire parler ici un illustre confédéré de Notre-Dame, le 6 janvier, que nul ne récusera, l'Evêque lui fait montrer ce superflu — invisible à tant de regards — dans le prix des plaisirs honteux, dans le coût des élégances excessives si pas scandaleuses des toilettes féminines, dans l'opulence de la table qui outrage la pénitence chrétienne, dans des voyages sans profit, l'achat de bijoux, d'objets antiques inutiles, dans les folles dépenses du jeu, au total, dans des millions à recueillir en dehors du nécessaire et du convenable, pour les mettre à la disposition de la charité, l'Evêque de Namur ne manque pas d'ailleurs de rendre ici un témoignage éclatant et aux riches de son diocèse pour leurs magnifiques largesses et aux personnes de condition médiocre pour leur participation, faite de privations, à toutes les bonnes œuvres.

Jésus a donné *économiquement*, demandant de ramasser les restes dont les douze corbeilles de ses disciples furent garnies. Il nous faut aussi, ceux qui donnent, comme ceux qui reçoivent, éviter tout gaspillage.

A Bethesda, le Christ donne le pain du corps. Le lendemain, à la synagogue de Capharnaüm, où la foule, renvoyée par lui, est venue le rejoindre, il lui donne le pain de l'âme dans un des plus admirables discours de l'Evangile où il se propose lui-même comme le Pain de vie, le Pain du Ciel, celui qui non seulement arrête à la mort, comme la manne de Moïse, mais qui confère la vie immortelle. L'Evêque, poursuivant le parallélisme, recommande avec ardeur toutes les œuvres d'enseignement, toutes celles où l'on doit rompre aux intelligences le pain de la vérité. Et, s'élevant plus haut pour embrasser le devoir de l'aumône dans toute son étendue, il s'exprime ainsi : « Assister les pauvres, c'est bien, les instruire, c'est mieux, les faire communier, c'est tout ». Et, immédiatement après : « Offrir aux pauvres ce triple pain, pain du corps,

pain de l'âme, pain du Ciel — c'est ce qu'ont fait depuis un siècle, c'est ce que continuent à faire chaque jour les Conférences de Saint-Vincent de Paul ». L'Evêque en rappelle le centenaire avec émotion et en souhaite l'extension à toutes les paroisses où leur établissement est possible.

Le vieil évêque de Namur, qui n'a pas dépouillé le religieux prémontré, le fils de saint Norbert, vainqueur de Tanchelin par l'Eucharistie, l'Evêque-Président du Comité permanent des Congrès eucharistiques dont il a promené les splendeurs par le monde entier, ne veut pas terminer son éloquente Lettre pastorale sans ramener ses ouailles à la *Sainte Hostie*. C'est Elle qui fait éclore, germer, s'épanouir la Charité fraternelle, qui tue l'égoïsme semeur de divisions. C'est Elle qui unifie les chrétiens, les consomme dans l'unité que symbolise sa composition. C'est Elle qui, assemblant pauvres et riches, employeurs et employés, ouvriers et patrons, savants et ignorants autour de la même table et les nourrissant de sa même chair divine, efface toutes les inégalités sociales et les confond dans la sublime égalité des convives eucharistiques.

« C'est ce beau spectacle, s'écrie l'Evêque, que, depuis Notre arrivée parmi vous, Nos Très Chers Frères, Nous avons rêvé d'offrir à Dieu et à la Cour Céleste ». Il se rend le témoignage qu'il n'a laissé passer aucune occasion d'enflammer ses diocésains de pur amour pour le Saint-Sacrement, se réjouit des résultats obtenus, mais supplie que cet élan, loin de se ralentir, soit vigoureusement poursuivi. Et, avec une ardeur qui ne s'est pas démentie un seul jour de son épiscopat et que les années semblent plutôt avoir chaque jour attisée au foyer de l'autel, S. Exc. Mgr Heylen affirme ainsi sa résolution : « Jusqu'à Notre dernier soupir, Nous ne cesserons de vous recommander la pieuse assistance à la Sainte Messe — si tous les jours un membre de chaque famille de Notre diocèse se trouvait au pied de l'autel, quelle source de bénédictions ! — et la visite au Saint-Sacrement, et l'usage fréquent et quotidien de la Sainte Communion, particulièrement pour les enfants de la Croisade eucharistique ».

Et, s'inspirant d'une parole de Pie XI prononcée dans son allocution de Noël : « Que nous reste-t-il à faire ? Premièrement, prier. Deuxièmement, prier. Troisièmement, prier ». L'Evêque termine par ces mots dont la gravité n'échappera à personne : « Nous ne pouvons mieux faire en face des événements actuels et des maux qui nous menacent que de vous dire et de vous redire : Priez. Assistez à la Sainte Messe. Communiez. Soyez unis. Soyez charitables. Là est le salut. »

J. SCHYRGENS.

Avez-vous lu notre nouvelle rubrique hebdomadaire : EN QUELQUES LIGNES... ?

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique
des idées et des faits
